



EVALUATION DU PROJET METTRE
EN PLACE UN SYSTEME D'ALERTE
PRECOCE ET DE REPONSES RAPIDES
DANS QUATRE (04) LOCALITES :
ABOBO, YOPOUGON (ABIDJAN),
DUEKOUE ET BANGOLO.

Présenté par:
Constant C. GNACADJA

EXPERT EN PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS/CONSULTANT

@Juillet 2015

*PARTENAIRE FINANCIER: L'Agence des Etats-Unis pour le
Développement International (USAID) par l'intermédiaire
de Côte d'Ivoire Transition Initiative 2 (CITI2)*

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	4
I- Liste des acronymes.....	5
II- Résumé.....	6
III- Contexte de l'étude: Bref description du contexte du pays et de la raison de l'étude.....	9
A- Le système d'alerte précoce.....	11
B- Quelques exemples de systèmes.....	12
IV- Les résultats observés au niveau de chaque localité.....	12
V- Analyse des résultats.....	18
V.1- Les éléments qui contribuent à la mise en place du SAP.....	18
V.2- Les éléments qui freinent la mise en place du SAP.....	21
V.3- Quelques cas de « success stories » observés lors du processus de mise en œuvre du SAP.....	25
VI- Les leçons apprises.....	28
VII- Les recommandations et proposition d'axes stratégiques.....	29
VII.1- Recommandations.....	29
VII.2- Propositions d'axes stratégiques futurs d'intervention.....	31
Annexes.....	32
Annexe 1: Indicateurs liés à la sécurité humaine_Abobo.....	33
Annexe 2: Indicateurs liés à la sécurité humaine_Yopougon.....	35
Annexe 3: Indicateurs généraux_Bangolo.....	37
Annexe 4: Indicateurs généraux_Duekoue.....	38
Annexe 5: Indicateurs liés aux élections_Abobo.....	39
Annexe 6: Indicateurs liés aux élections_Yopougon.....	40
Annexe 7: Indicateurs liés aux violences électorales_Bangolo.....	42
Annexe 8: Indicateurs liés aux violences électorales_Bangolo.....	45
Annexe 9: TDR du Consultant.....	48
Annexe 10: Liste des personnes rencontrées à Bangolo.....	51
Annexe 11: Liste des personnes rencontrées à Duekoué.....	52
Annexe 12: Liste des personnes rencontrées à Yopougon.....	54
Annexe 13: Liste des personnes rencontrées à Abobo.....	57
Annexe 14 : Organigramme du Département de Bangolo.....	58
Annexe 15 : Organigramme de la commune de Duekoué.....	59

Annexe 16 : Organigramme de la commune de Yopougon	60
Annexe 17 : Organigramme de la commune d'Abobo.....	61
Annexe 18 : Chronogramme de l'évaluation	62

REMERCIEMENTS

Je remercie toutes les personnes qui ont favorisé la bonne conduite de l'évaluation.

Mes chaleureux remerciements s'adressent tout particulièrement :

- A l'équipe de CHEMONICS aux USA et en Côte d'Ivoire
- Au personnel de CITI 2
- Au personnel de WANEP-CI
- Aux responsables de POSCA, POJED, CCCSY et de l'ONG SOURCE du BONHEUR
- Aux autorités politico-administratives et autres personnes pour leur disponibilité et leur appui durant toute ma mission.

I- Liste des acronymes

CCSCY : Comité de Coordination de la Société Civile de Yopougon

CEDEAO : Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CITI2 : Côte d'Ivoire Transition Initiatives 2

CNC : Conseil National pour le Changement

OTI : Bureau des Initiatives de Transitions

POJED : Plateforme des Organisations de jeunesse de Duékoué

POSCA : Plateforme des organisations de la Société Civile d'Abobo

SAP : Système d'Alerte Précoce

USAID : Agence des États-Unis pour le Développement International/United States Agency for International Development

WANEP : West Africa Network for Peacebuilding/Réseau Ouest Africain d'Edification de la Paix

II- Résumé

Depuis le mois de juin 2014, CITI2, un programme du Bureau des initiatives de transition (OTI) de l'USAID en Côte d'Ivoire, développe à la suite de CITI 1, une variété de subventions qui s'articulent autour de deux objectifs stratégiques :

1. *Soutenir un processus électoral inclusif et crédible et*
2. *Accroître la cohésion communautaire.*

Pour atteindre ces objectifs, le Bureau des initiatives de transition a orienté son programme dans les communes d'Abobo, de Yopougon à Abidjan et de Duékoué et Bangolo à l'Ouest de la Côte d'Ivoire pour soutenir les efforts des acteurs politiques pour des élections apaisées et pour une Côte d'Ivoire réconciliée. L'axe principal de ce projet est la mise en place du système d'alerte précoce dans les quatre communes énumérées

A quatre mois des élections, CITI2 a initié cette évaluation du système d'alerte précoce mis en place dans les quatre localités pour analyser la pertinence et la capacité du système à prévoir des conflits.

Les résultats de l'évaluations se résument comme suit :

Il découle des échanges eus avec les acteurs chargés de la mise en œuvre que des efforts louables ont été faits dans la conception du modèle du système, la sélection des acteurs, le renforcement de leurs capacités et leur équipement pour assurer la fluidité de l'information. Malgré les premiers résultats encourageant observés à Abobo et Duékoué, les recommandations suivantes doivent être prises en compte pour s'assurer de l'opérationnalité effective du système.

Les recommandations:

	ABOBO	BANGOLO	DUEKOUÉ	YOPOUGON
Moniteurs	Impliquer les acteurs d'autres plateformes dans les moniteurs pour s'assurer une meilleure couverture des localités.	Impliquer les acteurs d'autres plateformes dans les moniteurs pour s'assurer une meilleure couverture des localités. (les partis politiques et les	Impliquer les acteurs d'autres plateformes dans les moniteurs pour s'assurer une meilleure couverture des localités. (Association des femmes, les	Impliquer les acteurs d'autres plateformes dans les moniteurs pour s'assurer une meilleure couverture des localités. (la jeunesse communale de Yopougon, les partis politiques)

		religieux)	leaders des communautés)	
Indicateurs	Fusionner certains indicateurs puis actualiser les en y insérant des indicateurs permettant d'avoir des données quantitatives. Codifier la transmission des messages en memo pour une meilleure gestion des capacités des portables. Développer une stratégie pour une meilleure appropriation des indicateurs par les Moniteurs.	Fusionner certains indicateurs puis actualiser les en y insérant des indicateurs permettant d'avoir des données quantitatives. Codifier la transmission des messages en memo pour une meilleure gestion des capacités des portables. Développer une stratégie pour une meilleure appropriation des indicateurs par les Moniteurs.	Fusionner certains indicateurs puis actualiser les en y insérant des indicateurs permettant d'avoir des données quantitatives. Codifier la transmission des messages en memo pour une meilleure gestion des capacités des portables. Développer une stratégie pour une meilleure appropriation des indicateurs par les Moniteurs.	Fusionner certains indicateurs puis actualiser les en y insérant des indicateurs permettant d'avoir des données quantitatives. Codifier la transmission des messages en memo pour une meilleure gestion des capacités des portables. Développer une stratégie pour une meilleure appropriation des indicateurs par les Moniteurs.
Organes	Harmoniser les organes	Harmoniser les organes	Harmoniser les organes	Harmoniser les organes
Equipements	Etudier la question de difficultés de connectivité pour faciliter la soumission des rapports.	Résoudre le problème d'internet à Bangolo.	Remédier au défi lié à la connexion internet dans la localité.	Remplacer les portables et puces défectueux pour permettre aux Moniteurs de continuer à rapporter
Renforcement de Capacités	- Renforcer les capacités des Moniteurs dans l'usage des matériels informatiques et électroniques reçus. - Tenir des rencontres périodiques pour échanges d'expériences et	- Renforcer les capacités des Moniteurs dans l'usage des matériels informatiques et électroniques reçus. - Tenir des rencontres périodiques pour échanges	- Renforcer les capacités des Moniteurs dans l'usage des matériels informatiques et électroniques reçus. - Tenir des rencontres périodiques pour échanges	- Renforcer les capacités des Moniteurs dans l'usage des matériels informatiques et électroniques reçus. - Tenir des rencontres périodiques pour échanges d'expériences et bonnes pratiques. Tenir des sessions pour consolider les

	bonnes pratiques. - Tenir des sessions pour consolider les formations reçues.	d'expériences et bonnes pratiques. Tenir des sessions pour consolider les formations reçues.	d'expériences et bonnes pratiques. Tenir des sessions pour consolider les formations reçues.	formations reçues.
Rapports	Organiser des séances pratiques de rédaction et de soumission des rapports.	Organiser des séances pratiques de rédaction et de soumission des rapports.	Organiser des séances pratiques de rédaction et de soumission des rapports.	Organiser des séances pratiques de rédaction et de soumission des rapports.
Interaction	Soutenir l'interaction par la soumission des rapports périodiques et des rapports thématiques. Organiser avec WANEP CI des briefings périodiques avec les acteurs de réponses et la presse. Développer une stratégie de communication pour mieux faire connaître le projet	Soutenir l'interaction par la soumission des rapports périodiques et des rapports thématiques. Organiser avec WANEP CI des briefings périodiques avec les acteurs de réponses et la presse. Développer une stratégie de communication pour mieux faire connaître le projet	Soutenir l'interaction par la soumission des rapports périodiques et des rapports thématiques. Organiser avec WANEP CI des briefings périodiques avec les acteurs de réponses et la presse. Développer une stratégie de communication pour mieux faire connaître le projet	Soutenir l'interaction par la soumission des rapports périodiques et des rapports thématiques. Organiser avec WANEP CI des briefings périodiques avec les acteurs de réponses et la presse. Développer une stratégie de communication pour mieux faire connaître le projet
Soutien	A l'endroit de WANEP et de Citi2 Développer une stratégie pour un meilleur suivi du projet du point de vue technique et opérationnel.	A l'endroit de WANEP et de Citi2 Développer une stratégie pour un meilleur suivi du projet du point de vue technique et opérationnel.	A l'endroit de WANEP et de Citi2 Développer une stratégie pour un meilleur suivi du projet du point de vue technique et opérationnel.	A l'endroit de WANEP et de Citi2 Développer une stratégie pour un meilleur suivi du projet du point de vue technique et opérationnel.

Source : Evaluation juin-juillet 2015

III- Contexte de l'étude: Bref description du contexte du pays et de la raison de l'étude

L'expérience démocratique en Afrique suscite de plus en plus des violations des Droits de l'Homme avec pour principales victimes, les populations vulnérables, notamment les femmes et les enfants. Plusieurs pays en Afrique et particulièrement en Afrique de l'Ouest font cette expérience dont la Côte d'Ivoire.

Les communes diversement affectées pendant la crise ivoirienne de 2010 sont Abobo, Yopougon à Abidjan, Duékoué et Bangolo à l'Ouest.

A la date d'aujourd'hui, quatre ans après les événements tragiques de fin 2010 - début 2011, et à quatre mois de la date constitutionnelle de la prochaine élection présidentielle, des questions se posent sur l'issue prochaine des élections. Les conditions sociopolitiques sont-elles réunies pour que la Côte d'Ivoire organise une élection présidentielle participative et sans violence ?

Pour soutenir le désir des acteurs politiques pour une élection apaisée, le bureau des initiatives de transitions (OTI) de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) par l'intermédiaire de Côte d'Ivoire Transition Initiative 2 a initié un programme depuis le mois de juin 2014 dont les objectifs s'articulent autour de deux objectifs stratégiques :

- a- Soutenir un processus électoral inclusif et crédible**
- b- Accroître la cohésion communautaire.**

L'une des stratégies mise en place par OTI est de soutenir la mise en place du système d'alerte précoce dans les quatre (04) localités mentionnées ci-dessus avec l'appui technique de WANEP Côte d'Ivoire.

Les mécanismes ont été mis en place avec des organisations communautaires de base que sont la Plateforme des Organisations de Jeunesse de Duékoué (POJED), la Plateforme des Organisations de la Société Civile d'Abobo (POSCA), le Comité de Coordination de la Société Civile de Yopougon (CCSCY) et l'ONG Source du bonheur pour Bangolo.

Depuis le mois de Janvier, WANEP-Côte d'Ivoire et Citi2 travaillent pour la mise en place du système d'alerte dans les différentes localités précitées.

La mission d'évaluation

La mission d'évaluation a été commanditée par CITI2/Chemonics avec l'appui financier de l'USAID.

Elle vise à :

- Evaluer la structure et le fonctionnement des mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide ;
- Faire des recommandations pour un meilleur fonctionnement de ces dispositifs. (Voir détails en annexe 10)

La durée de la mission

La mission s'est déroulée du 23 juin au 17 juillet 2015. Pour mieux échanger avec les parties prenantes du projet, l'Évaluateur a passé au moins trois jours dans chaque localité. Soit à ABOBO du 25 au 27 juin 2015, à Duekoué du 29 juin au 2 juillet 2015, à Bangolo du 3 juillet au 7 juillet 2015 et à Yopougon du 09 au 11 juillet 2015. (Voir détails en Annexe 18).

Note méthodologique

Une approche participative a été utilisée pour échanger de façon interactive avec les parties prenantes du projet.

La méthodologie adoptée a combiné les séances de travail en tête à tête avec les responsables en charge de la coordination du projet au niveau du bureau de CITI2 et de West Africa Network for Peacebuilding (WANEP) Côte d'Ivoire, des focus groupes avec les Coordonnateurs de zone, les moniteurs, les chefs traditionnels, les acteurs des partis politiques intervenant sur le projet. Elle a aussi consisté de la revue du calendrier, la revue documentaire, l'élaboration des outils de collecte et de traitements de données.

Des messages électroniques et des communications téléphoniques ont été utilisés pour échanger avec les Coordonnateurs.

La mission s'est servie des documents mis à sa disposition et des guides d'entretien adaptés à chaque cible pour collecter des informations utiles à l'évaluation du niveau d'exécution des activités relatives à la mise en place des mécanismes d'alerte précoce pour la tenue de l'élection présidentielle non violente en octobre 2015.

Au total, 34 organisations et 116 personnes ont été rencontrées (détails en **annexe**).

Mais avant d'aborder les étapes, il est important de rappeler ce qu'est un système d'alerte précoce (A) et de citer quelques exemples de systèmes qui existent dans le monde.

A- Le système d'alerte précoce

Selon Hélène Lavoix¹, l'alerte précoce est un ensemble de procédés d'anticipation, regroupés sous le vocable de « systèmes d'alerte précoce », qui ont pour objet d'identifier le plus tôt possible un risque ou une situation que l'on désire prévenir, afin que les moyens nécessaires à cette prévention puissent être mis en œuvre. L'acte spécifique d'alerter sur les risques ou situations identifiés n'est qu'une étape de ce processus.

Selon la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge l'alerte précoce est l'ensemble des capacités nécessaires pour produire et diffuser en temps opportun et utile des bulletins d'alerte permettant à des individus, des communautés et des organisations menacées par un danger, de se préparer et d'agir de façon appropriée en temps utile pour réduire le risque de dommage ou de perte.

Selon WANEP, l'alerte précoce, c'est la collecte systématique et d'interprétation de données centrées sur la sécurité humaine à travers un processus analytique afin de produire un rapport à diffuser entre des acteurs nationaux ou internationaux.

Il ressort de l'analyse de ces définitions que le SAP est basé sur quatre composantes essentielles : la connaissance du risque, la surveillance, la capacité de réponse et la communication des alertes. Chacune de ces composantes doit être opérationnelle pour que le système fonctionne.

La connaissance des risques permet d'avoir une compréhension de base des risques (aléas et vulnérabilités) et des priorités

La surveillance est l'activité de suivi logique permettant d'actualiser l'information sur l'évolution dans le temps de ces risques et vulnérabilités.

La capacité de réponse à chaque niveau est la capacité à réduire le risque une fois qu'il est repéré et annoncé. Il peut s'agir de mesures d'atténuation d'avant-saison ou de réflexes d'évacuation, selon le délai d'avertissement.

Plusieurs systèmes existent dans le monde et concernent des domaines variés. Nous avons choisi quelques cas comme référence.

¹ Hélène Lavoix " Construire un système d'alerte précoce des crises", 2006

B- Quelques exemples de systèmes

Cas de la CEDEAO

L'exemple du système d'alerte précoce de la CEDEAO s'est basé sur une base légale² puis a évolué avec la conception (choix du modèle), le financement, la définition des indicateurs, le renforcement de capacités et l'opérationnalisation. (Voir Annexe)

Cas de WANEP

D'abord le WANEP a commencé par soutenir la CEDEAO dans l'opérationnalisation du SAP puis WANEP a développé son mécanisme national d'alerte dans les pays de la région (voir annexe).

Ces deux exemples présentent un système global/décentralisé de fonctionnement du SAP du niveau local au niveau national (WANEP et organisations locales) et du national au régional (WANEP-ECOWAS)

Les exemples ci-dessus cités ainsi que les documents du projet vont donc nous aider dans l'évaluation telle que décrite dans les Termes De Reference (TDR).

Ce rapport est subdivisé en cinq (5) grandes parties. Il présente les résultats observés au niveau de chaque localité (V), présente les analyses des résultats (VI), dégage des leçons (VII) puis formule des recommandations ainsi que des axes d'actions (VIII) et enfin propose une conclusion (IX).

IV- Les résultats observés au niveau de chaque localité

Il s'agit dans cette partie d'évaluer les étapes de mise en place du système d'alerte précoce dans les quatre localités en se basant sur les termes de références de la consultation mais aussi sur la pratique en la matière par d'autres organisations telles que la CEDEAO et WANEP. De façon précise, l'évaluation portera sur les bases légales, les aspects techniques mais aussi opérationnels.

² Article 58 du traité révisé : Sécurité Régionale “ Etablir un système d'observation régional pour la paix et la sécurité” ainsi que le protocole sur mécanisme de prévention, de gestion, de résolution et de maintien de la paix et la sécurité. (décembre 1999).

Juridique

	ABOBO	BANGOLO	DUEKOUE	YOPOUGON
Article 58 du traité révisé de la CEDEAO	✓	✓	✓	✓
Protocole de décembre 1999 de la CEDEAO.	✓	✓	✓	✓
La Constitution Ivoirienne	✓	✓	✓	✓
WANEP	✓	✓	✓	✓
WANEP CI	✓	✓	✓	✓

Source : Evaluation SAP, juin-juillet 2015

Technique: Moniteurs

	ABOBO	BANGOLO	DUEKOUE	YOPOUGON
Critères	Savoir lire et écrire, connaissance du terrain et émanation de la structure de base	Savoir lire et écrire, connaissance du terrain, expérience antérieure avec l'ONG et émanation de la Communauté	Savoir lire et écrire, connaissance du terrain, et émanation de la Communauté	Savoir lire et écrire, connaissance du terrain et membre de la plate-forme
Processus de recrutement	Inclusif	Très inclusif	Inclusif	Peu inclusif
Autres membres que la plate-forme	Oui (communauté religieuse, autre ONG, chef communautaire, etc)	-	Oui (les partis politiques)	-

Source : Evaluation SAP, juin-juillet 2015

Technique : Indicateurs

	ABOBO	BANGOLO	DUEKOUE	YOPOUGON
Validation des indicateurs	✓	✓	✓	✓
Pertinence des indicateurs				
Connaissance des indicateurs	-	-	-	-
Suivi des indicateurs	-	-	-	-
Utilisation des téléphones pour alerter	✓	✓	✓	✓
Archivage des indicateurs	-	-	-	-

Source : Evaluation SAP, juin-juillet 2015

Technique et opérationnelle : Produits et réponse

	ABOBO	BANGOLO	DUEKOUE	YOPOUGON
Organes	1 Coordonnateur local 07 Coordonnateurs de zone (Moniteurs) 28 Moniteurs	1 Coordonnateur local 15 Coordonnateurs de zone 45 Moniteurs	1 Préfet 1 Coordonnateur Local 1 Commission de collecte 1 Commission de Réponse 1 Secrétariat 50 Moniteurs	1 Coordonnateur Local 13 Coordonnateurs de Zone 27 Moniteurs
Equipements	Téléphones (35), Sim, Internet, tablette, motivation	Téléphones (60), Sim, Internet, tablette, laptop, motivation	Téléphones (50), Sim, Internet, tablette, laptop, motivation	Téléphones (40), sim, Internet, tablette, motivation
Fonctionnement des équipements				
Analyse	-	-	-	-
Rapport	✓	-	-	✓
Soumission à WANEP	17 rapports (juin)	-	-	✓ 11 rapports (juin)
Retour des réponses	✓	-	-	✓
Suivi des réponses	-	-	-	-

Source : Evaluation SAP, juin-juillet 2015

Interaction entre acteurs de collectes et réponses

	ABOBO	BANGOLO	DUEKOUE	YOPOUGON
Commission électorale locale	Bonne culture de coopération	Initiée lors de la mission	Initiée lors de la mission	Les responsables locales ne facilitent la collaboration
Leaders communautaires	Bonne interaction	Bonne interaction	Bonne interaction	A entreprendre
Leaders religieux	Religion musulmane	-	-	Religion musulmane
Partis politiques	Des rencontres avec RHDP et MFA	Pas de contact avec les partis politiques	Des rencontres avec RDR et CNC	Uniquement avec le RDR
Autorités politico-administratives	Des rencontres avec des Maires et des Députés	Des rencontres avec la préfecture, le Sous-Préfet et la Mairie	Des rencontres avec la préfecture et avec des Sous-Préfet	Rencontre avec la Mairie.
Jeunes	-	-	-	Jeunesse communale
Femmes	-	Associations de femmes	-	-
Police/Gendarmerie	Commandement Supérieur de la Gendarmerie Nationale	Gendarmerie	Police et Gendarmerie	Commandement Supérieur de la Gendarmerie Nationale

Source : Evaluation SAP, juin-juillet 2015

V- Analyse des résultats

Cette partie s'est consacrée aux résultats observés dans chaque localité et distingue les résultats qui contribuent à la mise en place du SAP et ceux qui freinent cette mise en place.

V.1- Les éléments qui contribuent à la mise en place du SAP

Ces éléments sont présentés dans le tableau ci-dessous.

	ABOBO	BANGOLO	DUEKOUE	YOPOUGON
Bases juridiques	Une bonne chose	Une bonne chose	Une bonne chose	Une bonne chose
Moniteurs	Le recrutement des moniteurs a été fait sur la base des critères définis. Sur les 35 Moniteurs il y a 11 femmes. Ce qui respecte les 30% .	Le recrutement des moniteurs a été fait sur la base des critères définis. Sur les 45 Moniteurs il y a 11 femmes. Ce qui respecte les 30% .	Le recrutement des moniteurs a été fait sur la base des critères définis. Sur les 50 Moniteurs il y a 13 femmes. Ce qui respecte les 30% .	Le recrutement des moniteurs a été fait sur la base des critères définis. Sur les 40 Moniteurs il y a 18 femmes. Ce qui respecte et dépasse les 30%.
Indicateurs	Des efforts ont été faits dans le développement des indicateurs.	Des efforts ont été faits dans le développement des indicateurs.	Des efforts ont été faits dans le développement des indicateurs.	Des efforts ont été faits dans le développement des indicateurs.
Organes	Des organes existent	Des organes existent	Des organes existent	Des organes existent
Equipements	Des équipements et	Des équipements et	Des équipements et	Des équipements et des facteurs de

	des facteurs de motivation existent pour faciliter la mise en œuvre du SAP	des facteurs de motivation existent pour faciliter la mise en œuvre du SAP	des facteurs de motivation existent pour faciliter la mise en œuvre du SAP	motivation existent pour faciliter la mise en œuvre du SAP
Renforcement de capacités	Formation en alerte précoce et gestion des conflits, gestion et prévention des conflits électoraux, et en plaidoyer.	Formation en alerte précoce, gestion des conflits, gestion des bases de données et en plaidoyer.	Formation en alerte précoce, gestion des conflits, gestion des bases de données et en plaidoyer.	Formation en alerte précoce et gestion des conflits, gestion et prévention des conflits électoraux et en plaidoyer.
Rapports	46 rapports d'incidents et 2 09 rapports de situation		03 rapports de situation et 04 rapports d'incident en ligne	Pas de rapport de situation et 16 rapports d'incidents
Interaction	Bon début d'interaction avec les acteurs de réponse	Bon début d'interaction avec les acteurs de réponse	Bon début d'interaction avec les acteurs de réponse	Bon début d'interaction avec les acteurs de réponse
Soutien	Equipes de WANEP et de Citi2.	Equipes de WANEP et de Citi2. L'existence du comité de veille départemental est une bonne opportunité pour l'enracinement	Equipes de WANEP et de Citi2. L'existence du comité de veille départemental est une bonne opportunité pour l'enracinement	Equipes de WANEP et de Citi2.

		du SAP.	du SAP.	
Cas de succès	<p>Sensibilisation pour informer la population à Djiby village, Biabou, Belle ville et Bocabo.</p> <p>Bon déroulement de l'enrôlement. La POSCA a aidé à résoudre des incidents lors du processus d'établissement de la liste électorale de 2015 (le refus des certificats de nationalité à Kennedy, Adingra et Primat)</p> <p>Grâce au projet il y a des patrouilles policières et du CCDO dans les quartiers où l'insécurité est grandissante comme Jean Tah, Sagbe et Kennedy.</p>		<p>Rôles très appréciés des Moniteurs par les autorités politico-administratives dans l'évitement de 3 conflits (élèves, plantation et CNC) dont les conséquences auraient fragilisé le tissu social encore fragile.</p>	<p>Sensibilisation auprès des populations afin de les inciter à aller se faire enrôler</p>

Source : Evaluation SAP, juin-juillet 2015

Il découle de ces résultats que des efforts louables ont été faits dans la conception du modèle du système, dans la sélection des acteurs, leur renforcement et leur équipement pour la mise en route du système d’alerte précoce en dépit du caractère très court de ce processus, qui, ailleurs dure des années. Malgré les premiers résultats encourageant observés à Abobo et Duékoué, le processus mis en place a des faiblesses qu’il importe de relever afin d’y apporter des mesures correctives.

V.2- Les éléments qui freinent la mise en place du SAP

Cette partie fait état des points qui méritent d’une attention particulière pour une amélioration du processus de mise en œuvre du système d’alerte précoce. Les points concernés sont regroupés dans le tableau ci-dessous :

	ABOBO	BANGOLO	DUEKOUE	YOPOUGON
Moniteurs	Le recrutement des moniteurs a été fait sur la base des critères définis. Mais le processus n’a pas été assez inclusif comme cela a été le cas à Duékoué.	Le recrutement des moniteurs a été fait sur la base des critères définis. Mais le processus s’est limité uniquement aux membres de l’ONG Source du Bonheur. Des membres d’autres plateformes n’ont pas été associés comme cela été le cas à Duékoué.	L’association des groupements des femmes n’a pas été prise en compte dans le comité de suivi. Il y a des campements très éloignés du centre-ville qui souhaitent faire partie du SAP.	Le recrutement des moniteurs a été fait sur la base des critères définis. Mais le processus s’est limité uniquement au membre de CCSCY. Des membres d’autres plateformes n’ont pas été associés comme cela été le cas à Duékoué.
Indicateurs	Les efforts validés sont presque les mêmes dans toutes les	Les efforts validés sont presque les mêmes dans toutes les	Les efforts validés sont presque les mêmes dans toutes les	Les efforts validés sont presque les mêmes dans toutes les localités. Ils doivent prendre en

	<p>localités. Ils doivent prendre en compte les problèmes relatifs aux difficultés quotidiennes de la localité (insécurité) et tenir compte des problèmes des phases du processus électoral, par exemple il n'y a pas des indicateurs sur la gestion des contentieux électoraux. Il y a des indicateurs à fusionner. Et générer des indicateurs pour prendre en compte le degré et le nombre d'incidents.</p>	<p>localités. Ils doivent prendre en compte les problèmes relatifs aux difficultés quotidiennes de la localité (insécurité, conflits fonciers et violences faites aux femmes) et tenir compte des problèmes des phases du processus électoral, par exemple il n'y a pas des indicateurs sur la gestion des contentieux électoraux. Il y a des indicateurs à fusionner. Et générer des indicateurs pour prendre en compte le degré et le nombre d'incidents.</p>	<p>localités. Ils doivent prendre en compte les problèmes relatifs aux difficultés quotidiennes de la localité (insécurité, rumeurs, clivages politiques, conflits ethniques) et tenir compte des problèmes des phases du processus électoral, par exemple il n'y a pas des indicateurs sur la gestion des contentieux électoraux. Il y a des indicateurs à fusionner. Et générer des indicateurs pour prendre en compte le degré et le nombre d'incidents.</p>	<p>compte les problèmes relatifs aux difficultés quotidiennes de la localité (insécurité, braquages) et tenir compte des problèmes des phases du processus électoral, par exemple il n'y a pas des indicateurs sur la gestion des contentieux électoraux. Il y a des indicateurs à fusionner. Et générer des indicateurs pour prendre en compte le degré et le nombre d'incidents.</p>
Organes	Des organes existent mais leur fonctionnalité reste un défi.	Des organes existent mais leur fonctionnalité reste un défi.	Des organes existent mais leur fonctionnalité reste un défi.	Des organes existent mais leur fonctionnalité reste un défi.

<p>Equipements</p>	<p>La question d'internet ou de connexion des équipements, ou la faible capacité de stockage des portables, la fourniture irrégulière du courant électrique et parfois la connaissance limitée de l'usage adéquat des équipements constituent des facteurs qui handicapent la mise en œuvre et l'opérationnalisation du SAP.</p> <p>Le système est une bonne chose mais la question de motivation des Coordonnateurs et des Moniteurs doit être révisée pour des engagements à long terme.</p>	<p>La question d'internet ou de connexion des équipements, ou la faible capacité de stockage des portables, la fourniture irrégulière du courant électrique et parfois la connaissance limitée de l'usage adéquat des équipements constituent des facteurs qui handicapent la mise en œuvre et l'opérationnalisation du SAP.</p> <p>Le système est une bonne chose mais la question de motivation des Coordonnateurs et des Moniteurs doit être révisée pour des engagements à long terme.</p> <p>Certains chefs traditionnels et</p>	<p>La question d'internet ou de connexion des équipements, ou la faible capacité de stockage des portables, la fourniture irrégulière du courant électrique et parfois la connaissance limitée de l'usage adéquat des équipements constituent des facteurs qui handicapent la mise en œuvre et l'opérationnalisation du SAP.</p> <p>Le système est une bonne chose mais la question de motivation des Coordonnateurs et des Moniteurs doit être révisée pour des engagements à long terme.</p> <p>Certains chefs traditionnels et agents de</p>	<p>La question d'internet ou de connexion des équipements, ou la faible capacité de stockage des portables, la fourniture irrégulière du courant électrique et parfois la connaissance limitée de l'usage adéquat des équipements constituent des facteurs qui handicapent la mise en œuvre et l'opérationnalisation du SAP. Le non fonctionnement des portables (5) et dans certains cas des puces (puces inactives) constituent un obstacle pour un bon fonctionnement du système.</p> <p>Le système est une bonne chose mais la question de motivation des Coordonnateurs et des Moniteurs doit être révisée pour des engagements à long terme.</p>
--------------------	--	---	---	--

		agents de sécurité souhaitent faire partie de la flotte.	sécurité souhaitent faire partie de la flotte.	
Renforcement de capacités	La succession des formations n'a pas permis une bonne assimilation des notions par les moniteurs.	La succession des formations n'a pas permis une bonne assimilation des notions par les moniteurs.	La succession des formations n'a pas permis une bonne assimilation des notions par les moniteurs.	La succession des formations n'a pas permis une bonne assimilation des notions par les moniteurs.
Rapports	Le nombre de rapports soumis dénote de quelques difficultés dans le système de rapportage, de la capacité à bien utiliser les équipements reçus ainsi que dans la soumission des rapports selon les périodes retenues.	Le nombre de rapports soumis dénote de quelques difficultés dans le système de rapportage, de la capacité à bien utiliser les équipements reçus ainsi que dans la soumission des rapports selon les périodes retenues.	Le nombre de rapports soumis dénote de quelques difficultés dans le système de rapportage, de la capacité à bien utiliser les équipements reçus ainsi que dans la soumission des rapports selon les périodes retenues.	Le nombre de rapports soumis dénote de quelques difficultés dans le système de rapportage, de la capacité à bien utiliser les équipements reçus ainsi que dans la soumission des rapports selon les périodes retenues.
Interaction	L'interaction a commencé mais elle mérite d'être soutenue par la soumission de rapports réguliers et des rapports thématiques pour	L'interaction a commencé mais elle mérite d'être soutenue par la soumission de rapports réguliers et des	L'interaction a commencé mais elle mérite d'être soutenue par la soumission de rapports réguliers et des	L'interaction a commencé mais elle mérite d'être soutenue par la soumission de rapports réguliers et des rapports thématiques pour

	apporter une solution à des problèmes qui sont devenus récurrents dans la localité.	rappports thématiques pour apporter une solution à des problèmes qui sont devenus récurrents dans la localité.	rappports thématiques pour apporter une solution à des problèmes qui sont devenus récurrents dans la localité.	apporter une solution à des problèmes qui sont devenus récurrents dans la localité.
Soutien	WANEP et Citi2 doivent développer un système de suivi pour assurer le succès de ce projet.	WANEP et Citi2 doivent développer un système de suivi pour assurer le succès de ce projet.	WANEP et Citi2 doivent développer un système de suivi pour assurer le succès de ce projet.	WANEP et Citi2 doivent développer un système de suivi pour assurer le succès de ce projet.

Source : Evaluation SAP, juin-juillet 2015

Les observations faites dans le tableau sont à la fois techniques et opérationnelle et méritent des mesures correctives pour une bonne opérationnalisation du SAP. Ces points faibles observés n’ont pas émoussés la volonté de réussir des Moniteurs. Quelques succès méritent d’être partagés, comme faits marquant pendant cette courte période de mise en œuvre.

Les localités d’Abobo et de Duékoué sont celles considérées dans le partage de ces faits marquants.

V.3- Quelques cas de « success stories » observés lors du processus de mise en œuvre du SAP

Cas de Duékoué

Lors de nos échanges certains exemples de réponses d’alerte précoce ont été cités par plusieurs acteurs. Il est impossible de documenter l’ensemble des témoignages recueillis lors de l’évaluation. Les cas suivants sont dignes de partage.

La grève des élèves

La grève des élèves contre leurs professeurs en grève mais qui vont donner des cours dans des cours privés. Les manifestants ayant barricadé la principale voie d'accès paralysant ainsi la circulation. Le syndicat des transporteurs de Duékoué se sont indignés du comportement des élèves et étaient prêts à en découdre avec les élèves. La plateforme des associations des jeunes de Duékoué, informée, elle a alerté les autorités et certains membres du Comité de veille se sont portés sur les lieux. Ils se sont interposés entre les deux groupes et ont négocié pour l'ouverture de la route.

Source : Evaluation SAP 2015

Ce témoignage a été repris au niveau préfectoral, à la sous-préfecture, chez les leaders communautaires et à la police.

La marche du Conseil national pour le Changement (CNC)

Il était planifié une marche pour les jeunes de la coalition nationale pour le changement. Informés des risques que pourraient engendrer cette marche, les membres du Comité de veille ont rencontré les principaux meneurs et ont négocié jusqu'à 2h du matin. Les responsables du CNC ont fini par ajourner la marche. Ils exigent que les commanditaires de la marche viennent avec leurs enfants d'Abidjan pour conduire la marche ici. Ceci relève d'une prise de conscience des jeunes.

Source : Evaluation SAP 2015

Cas d'Abobo

Ces cas ont été retenus lors de nos échanges dans la commune d'Abobo.

Enrôlement

La campagne de sensibilisation menée par POSCA pour mieux informer la population à contribuer à améliorer le taux du nombre des enrôlés à Djiby village, Biabou, Belle ville et Bocabo. La campagne a permis de réduire les cas de refus d'acceptation des certificats de nationalité par les agents de la CEI grâce à l'interaction entre le Coordonnateur Local des Moniteurs et le Président de la CEI départemental qui a instruit les agents de la localité pour qu'ils acceptent les certificats de nationalité à Kennedy, Adingra et Primat.

Ces actions ont aidé le bon déroulement de l'enrôlement.

Insécurité

Les rapports faisant mention des fumoirs et autres actes de banditisme rapportés par les moniteurs ont amené POSCA à informer la police et la CCDO pour les risques que ces actes constituent pour la sécurité dans la commune. Les forces de sécurité organisent les nuits des patrouilles mixte (police et CCDO) dans les quartiers où l'insécurité est grandissante comme Jean Tahi, Sagbe et Kennedy.

Source : Evaluation SAP 2015

VI- Les leçons apprises

A la lumière des échanges avec les différents acteurs dans les quatre localités, les leçons suivantes peuvent être retenues :

- Le processus de mise en œuvre du SAP est en marche ;
- Les questions du choix et de la disponibilité des Moniteurs sont capitales pour le bon fonctionnement du système;
- L'actualisation des indicateurs par rapport aux réalités des localités et les objectifs du projet est nécessaire ;
- l'appropriation des indicateurs reste un défi qui peut être surmonté dans les semaines à venir ;
- La planification trop rapprochée des activités de renforcement de capacités n'a pas permis une bonne appropriation du contenu des formations ;
- De nouvelles séances de renforcement de capacités aideraient les Moniteurs à être plus aptes dans la phase opérationnelle du projet ;
- L'absence de rapports ou la non soumission des rapports aux acteurs de réponses risquent de vider le projet de sa pertinence ;
- La nécessité de disposer d'un plan de suivi par WANEP et CITI2 aiderait dans la réussite du projet.
- L'implication de certains acteurs (chefs des communautés et agents de sécurité) dans la flotte de communication constituerait une valeur ajoutée dans la réussite du projet.
- Les autorités politico-administratives et sécuritaires sont disposées pour soutenir le projet dans sa mise en œuvre du projet.

A la lumière de tout ce qui précède, il est clair qu'il y a plus de facteur positif que négative dans la mise en œuvre de ce projet dont la pertinence est partout appréciée. Le General de corps d'armée, Commandant Supérieur de la Gendarmerie Nationale, le Commissaire de la Police de Duékoué, les Préfets et les Sous-Préfet de Duékoué et de Bangolo, le Maire Résident de la Commune d'Abobo, l'un des Députés d'Abobo, les acteurs politiques et les leaders politiques ont tous de différentes manières et de façon

unanime reconnu la pertinence du projet et montré leur disponibilité à œuvrer pour son succès. C'est donc pour rester en phase avec cette volonté que les recommandations suivantes vont être formulées avec l'espoir que leurs applications aideraient à court, à moyen et à long terme à contribuer à la paix et la cohésion surtout dans les localités du projet mais aussi en Côte d'Ivoire.

VII- Les recommandations et proposition d'axes stratégiques

VII.1- Recommandations

Cette session s'est consacrée aux formulations des recommandations sur la base des faiblesses observées.

	RECOMMANDATIONS	PERIODE	RESPONSABLE
MONITEURS	Impliquer les acteurs d'autres plateformes dans les moniteurs pour s'assurer une meilleure couverture des localités.	IMMEDIATE	WANEP ET CITI2
	Cas de Duékouè		
	Impliquer la responsable de l'association des femmes dans la flotte	IMMEDIATE	WANEP ET CITI2
	Cas de Yopugon		
	Impliquer la jeunesse communale dans la flotte	IMMEDIATE	WANEP ET CITI2
INDICATEURS	Fusionner certains indicateurs puis actualiser les en y insérant des indicateurs permettant d'avoir des données quantitatives.	IMMEDIATE	WANEP ET CITI2
	Codifier la transmission des messages en memo pour une meilleure gestion des capacités des portables.	COURT TERME	WANEP ET CITI2
	Développer une stratégie pour une meilleure appropriation des indicateurs par les Moniteurs.	IMMEDIATE	WANEP ET CITI2
OR GA	Harmoniser les organes	IMMEDIATE	WANEP ET CITI2
	Veiller à leur fonctionnalité effective		
EQUIPEMENTS	Etudier la question de difficultés de connectivité pour faciliter la soumission des rapports.	IMMEDIATE	WANEP ET CITI2
	A Bangolo		
	Résoudre le problème d'internet à Bangolo.	IMMEDIATE	WANEP ET CITI2
	A Yopougon		
	Remédier aux problèmes de portables et puce défectueux	IMMEDIATE	WANEP ET CITI2
RENFORCEMENT DE CAPACITES	Renforcement des capacités des Moniteurs pour s'assurer une utilisation optimale des équipements	IMMEDIATE ET A COURT TERME	WANEP ET CITI2
	Renforcer les capacités des Moniteurs dans l'usage des matériels informatiques et électroniques reçus.		WANEP ET CITI2
	Tenir des rencontres périodiques pour échanges d'expériences et bonnes pratiques.		

Source : Evaluation SAP 2015

Au total les recommandations formulées, si prises en considération aideraient à améliorer la mise en œuvre et l'opérationnalisation du SAP. En dehors de ces attentes énumérées dans les recommandations, il existe d'autres axes d'action à mettre en œuvre pour avoir un système pondéré capable de générer des graphes et des courbes sur la situation de paix et de sécurité des localités retenues.

VII.2- Propositions d'axes stratégiques futurs d'intervention

Cette session aborde les actions futures à mener pour consolider le système.

- Développer le manuel des moniteurs au regard des expériences et nouveaux acquis dans la mise en œuvre du projet.
- Calibrer les indicateurs pour permettre une meilleure évaluation des risques que chaque indicateur constitue pour la paix dans la localité considérée.
- Codifier l'envoi des messages par message memo, pour régler le problème d'insuffisance d'espaces qui cause inaction temporelle des portables ;
- Dégager des thèmes de façon périodique qui pourraient faire l'objet d'étude et de planification.
- Développer une fiche de collecte des informations (qualitative et quantitative) ;
- Rédiger des documents de plaidoyer ;
- Faire des campagnes de plaidoyer.
- Organiser dans le cadre de la pérennisation du projet des rencontres nationales entre acteurs de collecte et de réponses pour des échanges d'expériences, la capitalisation des meilleures pratiques devant conduire à saine émulation.

VIII. Conclusion

Au regard des échanges et des documents exploités, il est heureux de constater que le système d'alerte mis en place se consolide graduellement. Des efforts conceptuels, techniques et opérationnels ont été faits toutefois quelques réglages sont nécessaires pour s'assurer d'un système plus fiable dans son fonctionnement avant l'élection présidentielle d'octobre 2015.

Le projet est pertinent. Les acteurs sont motivés. Le temps et un meilleur suivi dans la mise œuvre et les objectifs seront atteints.

Annexes

Annexe 1: Indicateurs liés à la sécurité humaine_Abobo

BASE DE DONNEES DE COLLECTES
I. Violations du droit à la Sécurité
a. Circulation illicite des armes légères et de petit calibre
b. Exécutions sommaires et extrajudiciaires
c. Menaces de mort et enlèvement
d. Arrestations et détentions illégales arbitraires
e. Attaques à main armée :
f. Racket des forces de l'ordre et de sécurité
g. Confiscation des biens des populations
h. Exactions contre la population par les jeunes et autres groupements armés
i. Mauvaises pratiques dans les centres de santé
j. Existence des fumoirs
k. Accidents de la route
II. Conflits liées aux violences politiques
a. Intimidation ou harcèlement d'individus
b. Répression des manifestations
c. Enlèvements, disparitions forcées et involontaires
d. Inégale accès des partis et groupements politiques aux médias d'Etat
e. Interdiction d'accès d'un candidat et ou ses militants à une zone
f. Destruction des prospectus et affiches de certains candidats
g. Destruction des biens
III. Conflits intercommunautaires
a. Conflits fonciers intercommunautaires
b. Affrontements interethniques ou intercommunautaires
c. Incidents dus à la haine ou à l'intolérance de certains groupes
d. Profanation ou dénigrement d'une religion, des symboles religieux ou d'un lieu sacré
e. Destruction des biens
IV. Violation des droits environnementaux
a. Détérioration de l'environnement et entassement des ordures ménagères
b. Catastrophe naturelle, inondation
c. Mauvaise gestion du cadre de vie, incendie des marchés ou des édifices publics
d. Expropriation des terres
e. Non réinsertion des déplacés internes
f. Déguerpissement forcé
g. Pollution d'eau, d'air ou du sol avec des produits toxiques
h. Construction ou installation anarchique des étales ou maisons
i. Absence ou mauvaise utilisation des Voiries et Réseaux Divers (VRD)
j. Branchements anarchiques de l'eau et de l'électricité
V. Violation des droits des femmes et des enfants
a. Viols des femmes et des enfants
b. Violences conjugales
c. Exploitations sexuelles des femmes et des enfants
d. Mutilation génitale des filles
e. Mariages forcés et précoce
f. Non déclaration des enfants à l'état civil

g.	Exploitation des enfants
h.	Non scolarisation des enfants (faible taux), alphabétisation
i.	Violation de la liberté d'expression des femmes et des enfants
j.	Discrimination à l'égard des femmes et des enfants handicapés
VI. Sensibilisation lobbying et plaidoyer	
a-	Des associations de la société civile prennent part activement aux initiatives de paix sur le plan local
b-	Le comité prend part activement aux initiatives de paix
c-	Des autorités ou leaders communautaires posent des actes de paix
d-	Sensibiliser la population à la réconciliation et à la cohésion sociale
e-	Des associations de la société civile prennent part activement aux initiatives de déclaration des naissances à l'état civil

Annexe 2: Indicateurs liés à la sécurité humaine_Yopougon

BASE DE DONNEES DE COLLECTES
I. Violations du droit à la Sécurité
a. Circulation illicite des armes légères, et de petits calibres
b. Exécutions sommaires et extrajudiciaires
c. Menaces de mort et enlèvement
d. Arrestations et détentions illégales arbitraires
e. Attaques à main armée :
f. Racket des forces de l'ordre
g. Confiscation des biens des populations civiles
h. Exactions contre la population par les jeunes et autres groupements armés
i. Prolifération des Barrages anarchiques sur les voies publiques
j. Exactions extrajudiciaires
k. Existence de fumoirs et autres activités illicites
II. Conflits liés aux violences politiques
a. Intimidation ou harcèlement d'individus
b. Répression des manifestations
c. Enlèvements, disparitions forcées
d. Inégale accès des partis et groupements politiques aux médias d'état
e. Interdiction d'accès d'un candidat et ou ses militants à une zone
f. Licenciement abusif à caractère politique
g. Non accès à l'information
h. Inégale accès des partis et groupements politiques aux espaces publics pour des manifestations
i. Destruction des biens publics et privés par des militants des partis politiques
j. Affrontements politiques
III. Conflits intercommunautaires
a. Conflits fonciers intercommunautaires
b. Affrontements interethniques ou intercommunautaire
c. Incidents dus à la haine ou à l'intolérance de certains groupes
d. Profanation ou le dénigrement d'une religion, des symboles religieux ou d'un lieu sacré
e. Exclusion de communautés ou groupes ethniques dans la gestion de la commune
IV. Violation des droits environnementaux
a. Détérioration de l'environnement et entassement des ordures ménagères ou des déchets de curage sur le trottoir
b. Catastrophe naturelle, inondation ou incendie
c. Déguerpissement et mauvaise gestion du cadre de vie
d. Expropriation de terres et habitat
e. Pollution d'eau, de l'air ou du sol
f. Nuisances sonores
g. Dégradation de la voirie
h. Occupation anarchiques des espaces publics
V. Violation des droits des femmes et des enfants
a. Viols des femmes et des enfants
b. Violences conjugales
c. Exploitations sexuelles des femmes et des enfants

d. Mutilation génitale des filles
e. Mariages forcés
f. Non déclaration des enfants à l'état civil
g. Taux d'échec en milieu scolaire
h. Traite des enfants et des jeunes filles
i. Non scolarisation des enfants
j. Le non-respect du genre dans les administrations
k. taux d'alphabétisation des filles et des femmes
VI. Sensibilisation lobbying et plaidoyer
a- Des associations de la société civile prennent part activement aux initiatives de paix sur le plan local
b- Le comité de coordination prend part activement aux initiatives de paix
c- Des autorités ou leaders communautaires posent des actes de paix
VII. Autres

Annexe 3: Indicateurs généraux_Bangolo

A. Violations du droit à la Sécurité
a. Circulation illicite des armes légères et de petit calibre
b. Exécutions sommaires et extrajudiciaires
c. Menaces de mort et enlèvement
d. Arrestations et détentions illégales arbitraires
e. Attaque à main armée :
f. Racket des forces de l'ordre et de sécurité
g. Confiscation des biens des populations civiles
h. Exactions contre la population par les jeunes et autres groupements armés
B. Conflits liées aux violences politiques
a. Intimidation ou harcèlement d'individus
b. Répression des manifestations
c. Enlèvements, disparitions forcées et involontaires
d. Inégale accès des partis et groupements politiques aux médias d'état
e. Interdiction d'accès d'un candidat et ou ses militants à une zone
C. Conflits intercommunautaires
a. Conflits fonciers intercommunautaires
b. Affrontements interethniques ou intercommunautaire
c. Incidents dus à la haine ou à l'intolérance de certains groupes
d. La profanation ou le dénigrement d'une religion, des symboles religieux ou d'un lieu sacré
D. Violation des droits environnementaux
a. Détérioration de l'environnement et entassement des ordures ménagères
b. Catastrophe naturelle, inondation ou feu de brousse
c. Déguerpissement et mauvaise gestion du cadre de vie
d. Expropriation de terres
e. Non réinsertion des déplacés internes
f. Déguerpissement forcé
g. Pollution d'eau ou du sol avec des produits toxiques
E. Violation des droits des femmes et des enfants
a. Viols des femmes et des enfants
b. Discrimination basée sur les pratiques foncières
c. Violences conjugales
d. Exploitations sexuelles des femmes et des enfants
e. Mutilation génitale des filles
f. Cas de mariages forcés
g. Cas de non déclaration des enfants à l'état civil
h. Violence politique à l'égard de la femme (empêcher de voter, imposition de vote)
F. Sensibilisation lobbying et plaidoyer
a- Des associations de la société civile prennent part activement aux initiatives de paix sur le plan local
b- Le comité prend part activement aux initiatives de paix
c- Des autorités ou leaders communautaires posent des actes de paix

Annexe 4: Indicateurs généraux_Duekoue

A. Violations du droit à la Sécurité
a. Circulation illicite des armes légères et de petit calibre
b. Exécutions sommaires et extrajudiciaires
c. Menaces de mort et enlèvement
d. Arrestations et détentions illégales arbitraires
e. Attaque à main armée :
f. Racket des forces de l'ordre et de sécurité
g. Confiscation des biens des populations civiles
h. Exactions contre la population par les jeunes et autres groupements armés
B. Conflits liées aux violences politiques
a. Intimidation ou harcèlement d'individus
b. Répression des manifestations
c. Enlèvements, disparitions forcées et involontaires
d. Inégale accès des partis et groupements politiques aux médias d'état
e. Interdiction d'accès d'un candidat et ou ses militants à une zone
C. Conflits intercommunautaires
a. Conflits fonciers intercommunautaires
b. Affrontements interethniques ou intercommunautaire
c. Incidents dus à la haine ou à l'intolérance de certains groupes
d. La profanation ou le dénigrement d'une religion, des symboles religieux ou d'un lieu sacré
D. Violation des droits environnementaux
a. Détérioration de l'environnement et entassement des ordures ménagères
b. Catastrophe naturelle, inondation ou feu de brousse
c. Déguerpissement et mauvaise gestion du cadre de vie
d. Expropriation de terres
e. Non réinsertion des déplacés internes
f. Déguerpissement forcé
g. Pollution d'eau ou du sol avec des produits toxiques
E. Violation des droits des femmes et des enfants
a. Viols des femmes et des enfants
b. Discrimination basée sur les pratiques foncières
c. Violences conjugales
d. Exploitations sexuelles des femmes et des enfants
e. Mutilation génitale des filles
f. Cas de mariages forcés
g. Cas de non déclaration des enfants à l'état civil
h. Violence politique à l'égard de la femme (empêcher de voter, imposition de vote)
F. Sensibilisation lobbying et plaidoyer
a- Des associations de la société civile prennent part activement aux initiatives de paix sur le plan local
b- Le comité prend part activement aux initiatives de paix
c- Des autorités ou leaders communautaires posent des actes de paix

Annexe 5: Indicateurs liés aux élections_Abobo

A- Les violences physiques et les destructions de biens	
1.	Affrontements ou tentatives d'affrontements entre les partis ou les groupements politiques
2.	Affrontements ou tentatives d'affrontement entre les forces de sécurité et les partis politiques
3.	Destructions ou tentatives de destructions de biens mobiliers ou immobiliers de partis politiques
4.	Destructions ou tentatives de destructions de biens publics et privés par des acteurs politiques
5.	Répressions de manifestations politiques
6.	Violences à l'encontre de groupes spécifiques par des acteurs politiques
7.	Atteinte à l'intégrité physique d'un acteur ou d'un groupe d'acteurs politiques
8.	Meurtre d'un acteur politique
B- Violences verbales ou morales	
9.	Discours haineux et/ou dangereux : propos ethnistes, régionalistes et religieux
10.	Intimidation ou harcèlement de citoyens ou structures
11.	➤ Atteinte à l'intégrité morale des acteurs politiques.
C- Autres irrégularités au code de bonne conduite des partis politiques	
12.	Incitation à la violence
13.	Interdiction d'accès d'un parti/acteur politique/candidat/ou ses militants à une localité
14.	Discrimination dans l'accès des medias à la source de l'information par les acteurs politiques
15.	Interdiction des medias ou des acteurs de la Société Civile à des localités ou à des manifestations politiques
16.	Violation de la vie privée, utilisation du genre, de l'ethnie, de la religion comme thèmes de propagandes ou de campagnes
17.	Utilisation de manière péjorative du sigle ou symbole d'un parti/formation politique à des fins de dénigrement
18.	Non-respect du quota genre par les partis politiques dans la sélection des candidatures (au moins 30% de l'un ou l'autre sexe sur les listes de candidatures électorales)
D- Comportements non conformes aux règles et principes républicains des agents publics	
19.	Utilisation des moyens publics à des fins politiques
20.	Contentieux liés à l'occupation des espaces publiques opposant l'administration et les acteurs politiques
21.	Actes d'ingérence des forces de défense et de sécurité dans des activités de campagne à caractère partisan
22.	Accès inéquitable aux medias d'Etat

Annexe 6: Indicateurs liés aux élections_Yopougon

A- Les violences physiques et les destructions de biens

Au nombre de 09, ces indicateurs sont :

- Affrontements ou tentatives d'affrontements entre les partis ou les groupements politiques;
- Affrontements ou tentatives d'affrontement entre les forces de sécurité et les partis politiques;
- Destructions ou tentatives de destructions de biens mobiliers ou immobiliers de partis politiques
- Destructions ou tentatives de destructions de biens publics et privés par des acteurs politiques
- Répressions de manifestations politiques ;
- Violences à l'encontre de populations spécifiques par des acteurs politiques ;
- Violences à l'encontre de groupes spécifiques par des acteurs politiques;
- Atteinte à l'intégrité physique d'un acteur ou d'un groupe d'acteurs politiques
- Meurtre d'un acteur politique.

B- Les violences verbales ou morales

Ce sont :

- Discours haineux et/ou dangereux : propos ethnicistes, régionalistes et religieux ;
- Intimidation ou harcèlement de citoyens ou structures;
- Atteinte à l'intégrité morale des acteurs politiques.

C- Les autres irrégularités au code de bonne conduite des partis politiques

Ce sont :

- Incitation à la violence;
- Interdiction d'accès d'un parti/acteur politique/candidat/ou ses militants à une localité
- Discrimination dans l'accès des medias à la source de l'information par les acteurs politiques
- Interdiction des medias ou des acteurs de la Société Civile à des localités ou à des manifestations politiques
- Violation de la vie privée, utilisation du genre, de l'ethnie, de la religion comme thèmes de propagandes ou de campagnes;

- Utilisation de manière péjorative du sigle ou symbole d'un parti/formation politique à des fins de dénigrement
- Non-respect du quota genre par les partis politiques dans la sélection des candidatures (au moins 30% de l'un ou l'autre sexe sur les listes de candidatures électorales)

D- Comportements non conformes aux règles et principes républicains des agents publics

- Utilisation des moyens publics à des fins politiques
- Contentieux liés à l'occupation des espaces publics opposant l'administration et les acteurs politiques
- Actes d'ingérence des forces de défense et de sécurité dans des activités de campagne à caractère partisan
- Accès inéquitable aux médias d'Etat

Annexe 7: Indicateurs liés aux violences électorales _Bangolo

A- Les violences physiques et les destructions de biens

Au nombre de 09, ces indicateurs sont :

- Affrontements ou tentatives d'affrontements entre les partis ou les groupements politiques;
- Affrontements ou tentatives d'affrontement entre les forces de sécurité et les partis politiques;
- Destructions ou tentatives de destructions de biens mobiliers ou immobiliers de partis politiques
- Destructions ou tentatives de destructions de biens publics et privés par des acteurs politiques
- Répressions de manifestations politiques ;
- Violences à l'encontre de populations spécifiques par des acteurs politiques ;
- Violences à l'encontre de groupes spécifiques par des acteurs politiques;
- Atteinte à l'intégrité physique d'un acteur ou d'un groupe d'acteurs politiques
- Meurtre d'un acteur politique.

B- Les violences verbales ou morales

Ce sont :

- Discours haineux et/ou dangereux : propos ethnicistes, régionalistes et religieux ;
- Intimidation ou harcèlement de citoyens ou structures;
- Atteinte à l'intégrité morale des acteurs politiques.

C- Les autres irrégularités au code de bonne conduite des partis politiques

Ce sont :

- Incitation à la violence;
- Interdiction d'accès d'un parti/acteur politique/candidat/ou ses militants à une localité
- Discrimination dans l'accès des medias à la source de l'information par les acteurs politiques
- Interdiction des medias ou des acteurs de la Société Civile à des localités ou à des manifestations politiques
- Violation de la vie privée, utilisation du genre, de l'ethnie, de la religion comme thèmes de propagandes ou de campagnes;
- Utilisation de manière péjorative du sigle ou symbole d'un parti/formation politique à des fins de dénigrement
- Non-respect du quota genre par les partis politiques dans la sélection des candidatures (au moins 30% de l'un ou l'autre sexe sur les listes de candidatures électorales)

D- Comportements non conformes aux règles et principes républicains des agents publics

Ce sont :

- Utilisation des moyens publics à des fins politiques

- Contentieux liés à l'occupation des espaces publics opposant l'administration et les acteurs politiques
- Actes d'ingérence des forces de défense et de sécurité dans des activités de campagne à caractère partisan
- Accès inéquitable aux médias d'Etat

Tableau des indicateurs de suivi du processus électoral pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire en 2015

N°	Indicateurs	Périodicité de suivi électoral		
		Avant	pendant	Après
A- Les violences physiques et les destructions de biens				
1.	Affrontements ou tentatives d'affrontements entre les partis ou les groupements politiques	x	x	x
2.	Affrontements ou tentatives d'affrontement entre les forces de sécurité et les partis politiques	x	x	x
3.	Destructions ou tentatives de destructions de biens mobiliers ou immobiliers de partis politiques	x		x
4.	Destructions ou tentatives de destructions de biens publics et privés par des acteurs politiques			x
5.	Répressions de manifestations politiques	x		x
6.	Violences à l'encontre de groupes spécifiques par des acteurs politiques	x		x
7.	Atteinte à l'intégrité physique d'un acteur ou d'un groupe d'acteurs politiques	x	x	x
8.	Meurtre d'un acteur politique	x	x	x
B- Violences verbales ou morales				
9.	Discours haineux et/ou dangereux : propos ethnicistes, régionalistes et religieux	x	x	x
10.	Intimidation ou harcèlement de citoyens ou structures	x	x	x
11.	➤ Atteinte à l'intégrité morale des acteurs politiques.	x	x	x
12.	➤ Menaces	x	x	x
C- Autres irrégularités au code de bonne conduite des partis politiques				
13.	Incitation à la violence	x	x	x
14.	Interdiction d'accès d'un parti/acteur politique/candidat/ou ses militants à une localité	x	x	x
15.	Discrimination dans l'accès des médias à la source de l'information par les acteurs politiques	x	x	
16.	Interdiction des médias ou des acteurs de la Société Civile à des localités ou à des manifestations politiques	x	x	
17.	Violation de la vie privée, utilisation du genre, de l'ethnie, de la religion comme thèmes de propagandes ou de campagnes	x		
18.	Utilisation de manière péjorative du sigle ou symbole d'un parti/formation politique à des fins de dénigrement	x		
19.	Non-respect du quota genre par les partis politiques dans la sélection des candidatures (au moins 30% de l'un ou l'autre sexe sur les listes de candidatures électorales)	x		

D- Comportements non conformes aux règles et principes républicains des agents publics				
20.	Utilisation des moyens publics à des fins politiques	✓	✓	
21.	Contentieux liés à l'occupation des espaces publics opposant l'administration et les acteurs politiques	✓		
22.	Actes d'ingérence des forces de défense et de sécurité dans les activités de campagne à caractère partisan	✓		
23.	Accès inéquitable aux médias d'Etat	✓		

Annexe 8: Indicateurs liés aux violences électorales_Bangolo

A- Les violences physiques et les destructions de biens

Au nombre de 09, ces indicateurs sont :

- Affrontements ou tentatives d'affrontements entre les partis ou les groupements politiques;
- Affrontements ou tentatives d'affrontement entre les forces de sécurité et les partis politiques;
- Destructions ou tentatives de destructions de biens mobiliers ou immobiliers de partis politiques
- Destructions ou tentatives de destructions de biens publics et privés par des acteurs politiques
- Répressions de manifestations politiques ;
- Violences à l'encontre de populations spécifiques par des acteurs politiques ;
- Violences à l'encontre de groupes spécifiques par des acteurs politiques;
- Atteinte à l'intégrité physique d'un acteur ou d'un groupe d'acteurs politiques
- Meurtre d'un acteur politique.

B- Les violences verbales ou morales

Ce sont :

- Discours haineux et/ou dangereux : propos ethnistes, régionalistes et religieux ;
- Intimidation ou harcèlement de citoyens ou structures;
- Atteinte à l'intégrité morale des acteurs politiques.

C- Les autres irrégularités au code de bonne conduite des partis politiques

Ce sont :

- Incitation à la violence;
- Interdiction d'accès d'un parti/acteur politique/candidat/ou ses militants à une localité
- Discrimination dans l'accès des medias à la source de l'information par les acteurs politiques
- Interdiction des medias ou des acteurs de la Société Civile à des localités ou à des manifestations politiques
- Violation de la vie privée, utilisation du genre, de l'ethnie, de la religion comme thèmes de propagandes ou de campagnes;
- Utilisation de manière péjorative du sigle ou symbole d'un parti/formation politique à des fins de dénigrement
- Non-respect du quota genre par les partis politiques dans la sélection des candidatures (au moins 30% de l'un ou l'autre sexe sur les listes de candidatures électorales)

D- Comportements non conformes aux règles et principes républicains des agents publics

Ce sont :

- Utilisation des moyens publics à des fins politiques
- Contentieux liés à l'occupation des espaces publiques opposant l'administration et les acteurs politiques

- Actes d'ingérence des forces de défense et de sécurité dans des activités de campagne à caractère partisan
- Accès inéquitable aux médias d'Etat

Tableau des indicateurs de suivi du processus électoral pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire en 2015

N°	Indicateurs	Périodicité de suivi électoral		
		Avant	pendant	Après
A- Les violences physiques et les destructions de biens				
1.	Affrontements ou tentatives d'affrontements entre les partis ou les groupements politiques	x	x	x
2.	Affrontements ou tentatives d'affrontement entre les forces de sécurité et les partis politiques	x	x	x
3.	Destructions ou tentatives de destructions de biens mobiliers ou immobiliers de partis politiques	x		x
4.	Destructions ou tentatives de destructions de biens publics et privés par des acteurs politiques			x
5.	Répressions de manifestations politiques	x		x
6.	Violences à l'encontre de groupes spécifiques par des acteurs politiques	x		x
7.	Atteinte à l'intégrité physique d'un acteur ou d'un groupe d'acteurs politiques	x	x	x
8.	Meurtre d'un acteur politique	x	x	x
B- Violences verbales ou morales				
9.	Discours haineux et/ou dangereux : propos ethnicistes, régionalistes et religieux	x	x	x
10.	Intimidation ou harcèlement de citoyens ou structures	x	x	x
11.	➤ Atteinte à l'intégrité morale des acteurs politiques.	x	x	x
C- Autres irrégularités au code de bonne conduite des partis politiques				
12.	Incitation à la violence	x	x	x
13.	Interdiction d'accès d'un parti/acteur politique/candidat/ou ses militants à une localité	x	x	x
14.	Discrimination dans l'accès des médias à la source de l'information par les acteurs politiques	x	x	
15.	Interdiction des médias ou des acteurs de la Société Civile à des localités ou à des manifestations politiques	x	x	
16.	Violation de la vie privée, utilisation du genre, de l'ethnie, de la religion comme thèmes de propagandes ou de campagnes	x		
17.	Utilisation de manière péjorative du sigle ou symbole d'un parti/formation politique à des fins de dénigrement	x		
18.	Non-respect du quota genre par les partis politiques dans la sélection des candidatures (au moins 30% de l'un ou l'autre sexe sur les listes de candidatures électorales)	x		
D- Comportements non conformes aux règles et principes républicains des agents publics				
19.	Utilisation des moyens publics à des fins politiques	x	x	
20.	Contentieux liés à l'occupation des espaces publics opposant l'administration et les acteurs politiques	x		
21.	Actes d'ingérence des forces de défense et de sécurité dans	x		

	les activités de campagne à caractère partisan			
22.	Accès inéquitable aux medias d'Etat	x		

TERMES DE REFERENCES
CONSULTANT EXPERT EN ALERTE PRECOCE POUR
L'EVALUATION DES MECANISMES D'ALERTE PRECOCE
LOCALES INSTALLEES PAR CITI2 S'INSCRIVANT DANS LE
SYSTEME NATIONAL D'ALERTE PRECOCE DE WANEP

A. Contexte

Après la grave crise post-électorale de 2010-2011, la Côte d'Ivoire est à nouveau à la veille d'une nouvelle élection présidentielle prévue pour la fin du mois d'octobre 2015. Entre ces deux élections la situation socio-économique s'est certes améliorée mais de façon générale, la situation est restée volatile pour l'ensemble des zones chaudes du pays. Ainsi l'on a enregistré de façon ponctuelle des attaques armées, des conflits intercommunautaires, des agressions avec le phénomène des enfants microbes, etc.

CITI2 est un programme du Bureau des initiatives de transition (OTI) de l'USAID en Côte d'Ivoire qui développe depuis juin 2014, à la suite de CITI 1, une variété de subventions qui s'articulent autour de deux objectifs stratégiques:

3. **Soutenir un processus électoral inclusif et crédible et**
4. **Accroître la cohésion communautaire.**

Afin d'être plus efficace dans son intervention, une évaluation de la fin du programme de CITI1 a pu permettre au programme CITI2 d'orienter ces actions principalement vers deux zones : Abidjan (Yopougon et Abobo) et à l'Ouest du pays.

Pour prévenir l'éclatement de la violence et de conflits ouverts, CITI2 a décidé de soutenir la mise en place des mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide dans quatre localités de ses zones d'intervention, à savoir Abobo, Yopougon, Duékoué et Bangolo. Ces quatre localités sont parmi celles qui ont été les plus touchées par la crise post-électorale de 2010. A cet égard, elles méritent d'être suivies de très près à l'approche des élections de 2015, compte tenu de la division, la méfiance, l'intolérance et l'insécurité créées par la profonde crise entre les communautés de ces quatre localités.

Ces mécanismes ont été mis en place avec des organisations communautaires de base que sont la Plateforme des Organisations de jeunesse de Duekoue (POJED) pour Duékoué, la plateforme des organisations de la Société Civile d'Abobo (POSCA) pour Abobo, le Comité de Coordination de la Société Civile de Yopougon (CCSCY) pour Yopougon et l'ONG Source du bonheur pour Bangolo, qui ont l'habitude de travailler sur les questions de cohésion sociale. L'ensemble de ses mécanismes se coordonnent avec WANEP-Côte d'Ivoire qui développe déjà un système d'alerte précoce national. Cette dernière est d'ailleurs le Grantee pour le développement des mécanismes d'alerte précoce à Abobo et Yopougon en collaboration avec la POSCA et le CCSCY.

Si l'objectif général de ces mécanismes est la prévention des conflits violents et des violences significatives dans leurs différentes localités, dans le contexte actuel de la Côte d'Ivoire, CITI2 envisage que ces mécanismes puissent permettre de prévenir les conflits qui pourraient subvenir pendant la période électorale.

Pour atteindre effectivement cet objectif, CITI2 après avoir aidé à installer ces mécanismes, voudrait pouvoir en faire une évaluation avant les périodes chaudes du processus électoral permettant de connaître les points forts et les faiblesses du système en vue d'y apporter les améliorations nécessaires.

A cet effet, CITI2 recherche un consultant expert en Alerte précoce et réponse rapide pour réaliser cette évaluation.

1. Objectif global

Evaluer la structure et le fonctionnement des mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide en vue de faire des recommandations pour un meilleur fonctionnement de ces dispositifs.

2. Objectif spécifiques

- Analyser la structuration du mécanisme d’alerte précoce et de réponse rapide mis en place.
- Analyser le fonctionnement et l’efficacité du mécanisme d’alerte précoce et de réponse rapide mis en place. (Types et qualité de rapports, d’alertes et d’analyse)
- Analyser la coordination entre les comités d’alerte précoce et de réponse rapide mis en place.
- Analyser la congruence des mécanismes mis en place avec les objectifs.
- Analyser comment les comités d’alerte précoce et de réponse rapide installés s’inscrivent dans le système national pour améliorer la coordination et la circulation de l’information. avec les autorités politiques, administratives, sécuritaires et sociales clés locales et nationales.
- Analysez le degré de collaboration des acteurs clés avec le système d’alerte précoce. (Réception de rapports, perception des rapports et réponses aux alertes).
- Comprendre les mécanismes existants en matière d’alerte précoce et de réponse rapide et dégager les synergies opérationnelles possibles.
- Faire des recommandations avec un plan d’action détaillé et pratique de mise en œuvre de celles-ci en vue de corriger les insuffisances constatées et renforcer les capacités opérationnelles du dispositif afin de le rendre plus adéquat pour veiller à l’organisation d’élections pacifiques en 2015 en Côte d’Ivoire..

3. Taches à réaliser

Le consultant conduira cette évaluation dans les localités où les comités d’alerte précoce et de réponse rapide sont installés (Abidjan : Yopougon et Abobo ; Ouest : Bangolo et Duékoué) où il rencontrera les différentes parties prenantes notamment ceux qui apportent les informations et les réponses aux alertes (acteurs administratifs, politiques, coutumiers, organisations de la société civile, de la santé, de la sécurité, etc.) et les animateurs des comités d’alerte précoce. Une fois sélectionné, le consultant devra proposer et faire approuver par l’équipe de CITI2 un plan de travail et une méthodologie pour conduire de la meilleure façon l’évaluation.

4. Profil

- Diplôme universitaire en science sociale, Droit ou autres domaines connexes ;
- Avoir une expérience avérée en alerte précoce.
- Avoir une connaissance du système d’alerte précoce et de réponse rapide de WANEP serait un avantage.
- Avoir une connaissance des processus électoraux en l’Afrique de l’Ouest.
- Avoir une bonne connaissance du contexte socio politique de la Côte d’Ivoire serait un avantage.
- Savoir s’exprimer convenablement en anglais et en français.

5. Livrables attendus

Livable 1 : Protocole technique, les grandes lignes des outils de collecte de données et de rédaction de rapport

Livable 2 : La méthodologie détaillée et plan d’action. Le consultant devra fournir un plan de travail détaillé et la méthodologie pour examen et approbation par CITI avant le début des travaux. Le plan de travail devra inclure un calendrier de mise en œuvre.

Livable 3 : le consultant soumettra à l’équipe de CITI 2 les versions finales des outils de collecte pour examen et approbation avant le début de la collecte sur le terrain. Le consultant fournira un calendrier définitif, dates et lieux de tous les événements de collecte de données à CITI 2.

Livable 4 : Le consultant devra soumettre un projet de rapport final. Le rapport devra inclure les résultats de l’étude, les conclusions, les recommandations et les leçons apprises. CITI 2 apportera des commentaires sur ce rapport. Un deuxième draft du rapport prenant en compte les commentaires de CITI 2 sera soumis dans un délai de trois jours après les commentaires.

Livable 5 : Un rapport final n’excédant pas 20 pages non compris les annexes mais comprenant les résultats de l’étude, les conclusions et les recommandations pour un meilleur fonctionnement des comités d’alerte précoce.

Livable 6 : Le consultant organisera une session de débriefing de l’équipe de CITI 2 ainsi que celle de OTI pour partager les conclusions de l’étude.

Le rapport final devra être bien structuré et facilement exploitable pour atteindre l'objectif de la présente évaluation. Il inclura entre autres :

- Page de couverture
- Liste des acronymes
- Table des matières
- Résumé exécutif (2 pages maximum)
- Contexte de l'étude : Bref description du contexte du pays et de la raison de l'étude
- Méthodologie de l'étude
- Les résultats de l'étude : le consultant devra déterminer comment mieux organiser les résultats de l'étude basé sur les questions de l'évaluation. Les résultats doivent inclure les données et l'analyse des données et doivent être basés sur les données collectées.
- Conclusions/recommandations/leçons apprises.
- Un plan détaillé pratique et réaliste de suivi des recommandations
- Annexes

6. Durée de l'étude

21 jours : 2 jours pour les voyages internationaux, 1 jour de briefing (Compréhension des plan de mise en œuvre des subventions pour l'alerte précoce et la réponse rapide et cadre stratégique d'intervention de CITI2), 12 jours de rencontre et d'interviews, 1 jours de voyage local, 01 jour de débriefing et 4 jours pour le rapport.

Annexe 10: Liste des personnes rencontrées à Bangolo

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES DANS LE CADRE DE L'EVALUTION DU PROJET EWER A BANGOLO

N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION	CONTACT/EMAIL
ONG Source du Bonheur			
1	BAHA Michel	Coordonnateur Général/ Président ONG Source du Bonheur	07 13 66 28
2	TAH Arsène Guelacemon	Coordonnateur de zone/ Secrétaire ONG Source du Bonheur	
3	PODE Théophile	Moniteur	54 52 79 67
4	GNAGNE Jean -Baptiste	Moniteur	54 52 79 83
Préfecture			
5	GABO Charles	Chef de division à la préfecture	07 17 63 95
6	KONE Soumaila Kolo	Sous-préfecture	7348473
Mairie			
7	PLEAN Nicolas Stanislas	Maire	07 56 37 60
8	GNAGO Jean Louis	Responsable du Service courrier	58 36 42 11
Centre social			
9	KOUADIO Golman	Centre social	8871747
10	AKA Aimé	service de l'assistance éducative Centre social	9394124
Commission Electorale Indépendante (CEI)			
11	DJEHI KAODEHE Delphin (DKD)	Président de la Commission Départementale Electorale (CDE)	47202579/44009271
Association			
12	HINO Marguerite	Présidente des femmes	48 23 20 50
13	OULA DJE Marcelline	Présidente de l'association des femmes WE, les GUERE	54528034
14	NOUNAGNON Mathurin	Président de la Communauté CEDEAO	8308058
Gendarmerie			
15	BOUIKALO Nicaise	Commandant de Brigade	9747745
Département Agriculture			
16	KOUADIO Koffi	Directeur départemental de l'Agriculture	7768603
17	GNADE Jean Pierre	Directeur départemental de l'Agriculture	48191528/54528027

Annexe 11: Liste des personnes rencontrées à Duekoué

**LISTE DES PERSONNES RENCONTREES DANS LE CADRE DE
L'ÉVALUATION DU PROJET EWER A DUEKOUÉ**

N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION	CONTACT/EMAIL
Rencontre avec l'équipe CITI 2 à Daloa			
1	KOUASSI Simplicie		08 33 34 97
Plateforme des Organisations de Jeunesse de Duékoué (POJED)			
2	SYLLA Fabrice		09 57 94 76
Corps préfectoral			
3	MANE Abdoulaye	Préfet de la région du Guémon	54 46 09 21 7800092
4	TANOI Désiré	Sous-Préfet de Bagothoud	54 40 44 70
5	Théophile DJEDJE	Sous-Préfet central de Duékoué	54 40 84 45
6	Théophile DJEDJE	Sous-Préfet central de Duékoué	54 40 84 45
7	DRISSA Fofana	Président commission sous-préfecture DUEKOUÉ	8189905
Chef traditionnel			
8	ZOWOUMON Pierre Salimatah SY	Chef de village de Duékoué	46 26 91 00
Chef de communauté			
9	Adama DEMBELE	Chef de la communauté Malinké	09 03 39 74 49918386 - 03152694
10	TOURE Pitinana	Secrétaire Général de la Chefferie Malinké	5456613 58413057
11		Chef de la communauté Baoulé	08 23 70 99
Partis politiques			
12	KONE Amara	Membre du Bureau Fédéral FPI DUEKOUÉ, charge des encadrements des sessions	05092612/49895445
13	GUEYE Shane Rich	Jeunesse parti politique (RHDP)	54 40 31 34 48267229
Force de l'ordre			
14	DOSSO Olivier	Commissaire (Commissariat central de Duékoué)	07585878/03000434
15	AWOGNI Jonas	Commandant de Brigade (Compagnie de la gendarmerie)	48579456

Commission Electorale Indépendante (CEI)			
16	GLOU Gnombley Hubert	Président de la Commission électorale régionale	6557551 47141220
17	KOUAKOU Camille	Chef d'antenne régional CEI	7326911
18	SIAKA Mohamed	Superviseur	7364596
CSP			
19	Gade Guillaume	Président CSP Guehieby	4766755

Annexe 12: Liste des personnes rencontrées à Yopougon

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES DANS LE CADRE DE L'EVALUTION DU PROJET EWER A YOPOUGON

N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION	CONTACT/EMAIL
Comité de Coordination de la Société Civile de Yopougon (CCSCY)			
1	DIABY Nabintou	Coordinatrice communale	
2	KONATE Valy	Moniteur	54 40 30 34/ kntevaly@gmail.com
3	TAKOULE Zadi Benoit	Moniteur	54 40 28 95
4	KOUAKOU Ekra Anderson	Moniteur/Coordonnateur de zone	09 17 46 78
5	N'DRI épouse TATA Colette	Monitrice / Coordinatrice de Zone	54 40 50 96
6	Mariame KONE	Moniteur	54 40 55 71
7	COULIBALY Zié Ibrahima	Moniteur/Coordonnateur de zone	54 40 53 23/ coulibalyzieibrahima@gmail.com
8	DAN épouse SESS	Monitrice/ Coordinatrice de Zone	54 40 55 15/ danjosephine48@yahoo.fr
9	KOUAKOU Kouadio	Moniteur	54 40 45 91
10	SEVEDE Ichaka	Moniteur/Coordonnateur de zone	54 40 51 51/ sevedeisac@yahoo.fr
11	DIABATE Fatou	Moniteur	54 40 56 66
12	BAMBA Aminatou	Moniteur	54 40 59 29/ bambaaminatou8@gmail.com
13	KONE Pyrigue Hamed	Moniteur	54 40 56 18
14	TRAORE Lacina	Moniteur	07 37 44 99/ traorelacina53@gmail.com
15	KONE Bintou	Moniteur	54 40 62 92
16	DIARRA Issa	Moniteur	54 40 59 22/ diarraissa1@hotmail.fr
17	ANOUGBRE A. Nicole	Monitrice/Coordonnatrice de zone	54 40 23 51
18	YORO Anselme	Moniteur/Coordonnateur de zone	54402396/ anselmeyoro@yahoo.fr
19	KONAN Kakou	Moniteur	47 89 49 88
20	MANGNAN G S Romeo	Moniteur	54 40 55 65

21	TOURE Khady	Monitrice/Coordonnatrice de zone	54 40 23 53/ khaditoure@hotmail.com
22	BAMBA Mariam	Moniteur	54 40 62 89/ meite86@yahoo.fr
23	DIOMANDE Adama	Moniteur	54405239/ adam.diomande@yahoo.fr
24	BLEY Géraud	Moniteur/Coordonnateur de zone	54 40 36 86/ geraudbley@yahoo.fr
25	KABA Fatoumata	Moniteur	07803589/ afannationale@yahoo.fr
26	DIALLOCOMEY Danielle	Moniteur	54 40 55 37
27	YOBOUE Rolande	Moniteur	54 40 35 46/ yoboue222@gmail.com
28	DIOMANDE AHMED	Moniteur	8638545
29	BLOADE Saby Didier	Moniteur	09 09 71 05
Mairie			
30	DJEDJI Vincent De Paul	Assistant au service chargé de la Sécurité, le Programme d'Appui à la Sécurité Urbaine (PASU)	05 77 20 18/ mambisez@hotmail.fr
Conseil Communal de la Jeunesse (CCJ)			
31	NOUFOU Kouassi	Vice-président	08 71 22 44/ noufouzachari@gmail.com
32	BAMBA Assétou	Présidente de Zone	08 71 97 88/ bambaassetoupjci@gmail.com
33	DOSSO Melame	Membre	07 46 63 58/ coulibalyetfreres041@gmail.com
Parti politique : Rassemblement Des Républicains (RDR)			
34	ATSE Assi Pluliffe	Responsable politique-base	07 13 49 75
35	BAKAYOKO Vassiafa	Président	07 67 70 43
36	CAMARA Lanciné	Membre	07 15 92 51
Chef de communauté			
37	ELHADJ TOURE Bakary	Chef Central des Odiennes	57 03 60 63
38	TIA Jacques	Chef Central des Dans	5456613 58413057
39	NANAN KONAN N'guessan B.	Chef Central des Baoulés	47 68 61 84
40	NANAN EBY Léon	Chef Central des Agnis	57 83 37 00
41	COULIBALY Gon Yacouba	Secrétaire General	07 68 39 46
Conseil National Islamique (CNI)			
42	KONE Brahim	Membre	01 13 23 80
43	OKOU Traoré	Membre	06 22 25 72

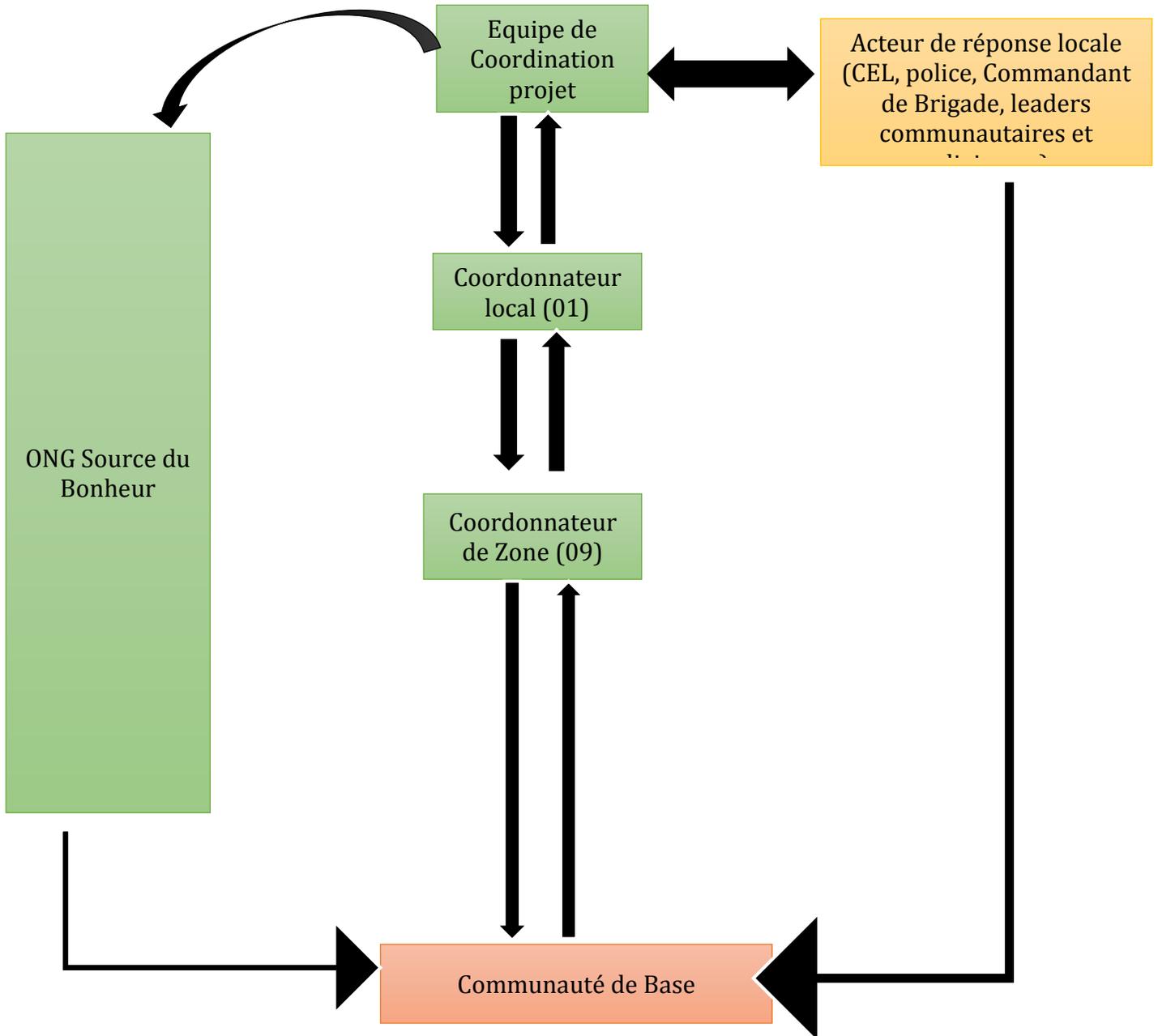
44	DIARRASSOUBA Losseni	Membre	05 79 69 76
Commission Electorale Indépendante (CEI) Centrale			
45	KONE Sourou	Vice-président	07 08 15 74
Gendarmerie Nationale			
46	GENERAL KOUASSI Gervais	Commandant Supérieur de la Gendarmerie Nationale	07585878/03000434

Annexe 13: Liste des personnes rencontrées à Abobo

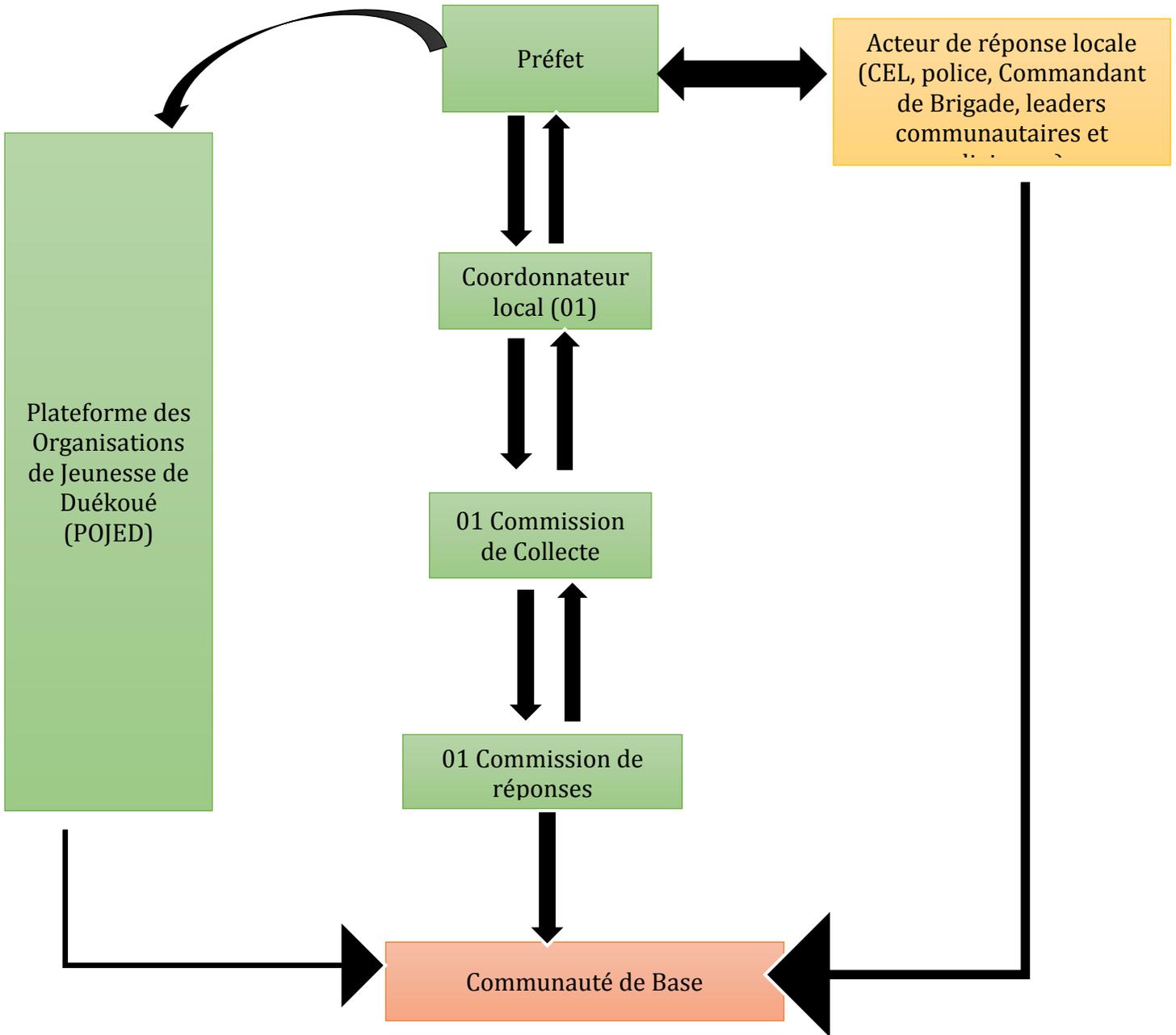
LISTE DES PERSONNES RENCONTREES DANS LE CADRE DE L'EVALUTION DU PROJET EWER A ABOBO

N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION	CONTACT/EMAIL
WANEP-COTE D'IVOIRE			
1	FOFANA Mamadou	Coordonnateur National par intérim	22 42 33 39/07 58 33 16
2	DJOU MASSI Aminata Valerie	Responsable Administrative et Financière	22 42 33 39/54 40 04 90
3	ESSY Adjouba Larissa Stéphanie	Assistante programme WARN	22 42 33 39/54 40 88 00
Plateforme des Organisations de la Société Civile d'Abobo (POSCA)			
4	KOFFI Mathieu	Coordonnateur Communal EWER	54 40 44 00
5	TIENIN Adama	Coordonnateur de Zone EWER	54 40 97 17
6	COULIBALY Abdoulaye	Coordonnateur de zone EWER	54 40 68 21
7	N'DRI Julie	Monitrice EWER	54 40 47 78
8	N'Guessan Espoir	Coordonnateur de Zone EWER	54 40 23 77/ 09 21 64 64
Chef Central Coutumier			
9	Konin Clogne AKA	Chef Central Coutumier Agni	07 25 42 84/ 06 62 42 04/ 54 40 94 10
10	YAPO Kouao Antoine	S.G du Collectif des Chefs Abobo/Chef Central ATTIE	44 10 44 15/ 42 28 30 99/ 48 13 15 66
11	AKPA Lasme Henri	Président du collectif des Chefs Abobo/Chef Central Adjoukrou	05 08 59 18
Commission Electorale locale, Abobo			
12	Abdoulaye KONE	Président CEI Départementale	07 14 20 20
13	KOFFI Yaoua Cinthia Marie	Présidente CEC Abobo	07 00 77 30
14	SANOOGO Tidiane	Président CEI Départementale 1	07 99 39 92
15	Diakaridia TRAORE	Président CEC Abobo 3	07 51 44 77/ 05 73 27 32
16	Mamadou KAMATE	Vice-Président CED 1	08 41 14 60
COSIM			
17	KONATE Mamadou	Imam	07 63 19 30/ konatemamadou1975@gmail.com
18	KONE Youssouf	Secrétaire LIPCI	49 24 06 95
19	DOUMBIA Sékou	Elève LIPCI	44 81 80 73

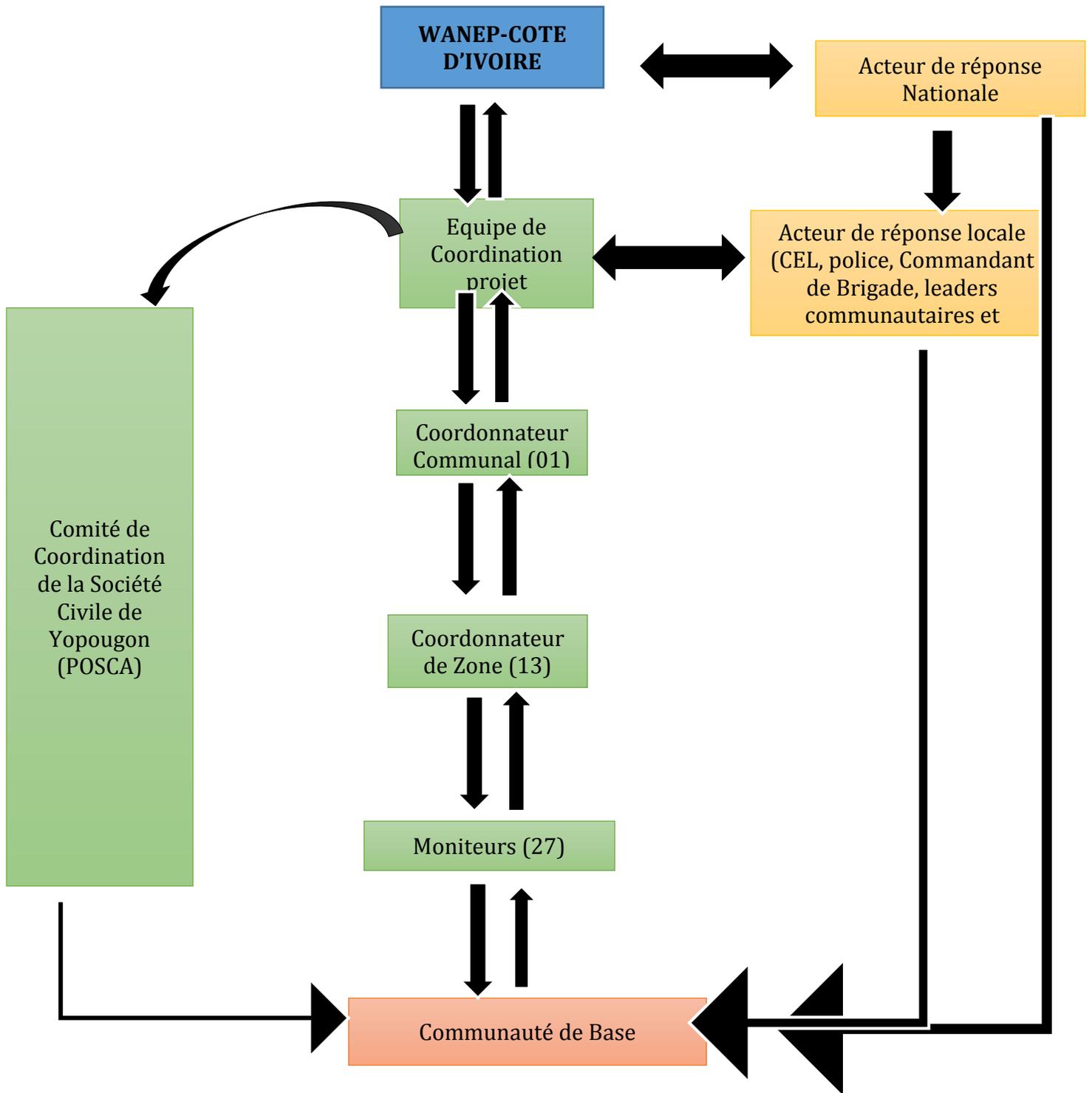
Annexe 14 : Organigramme du Département de Bangolo



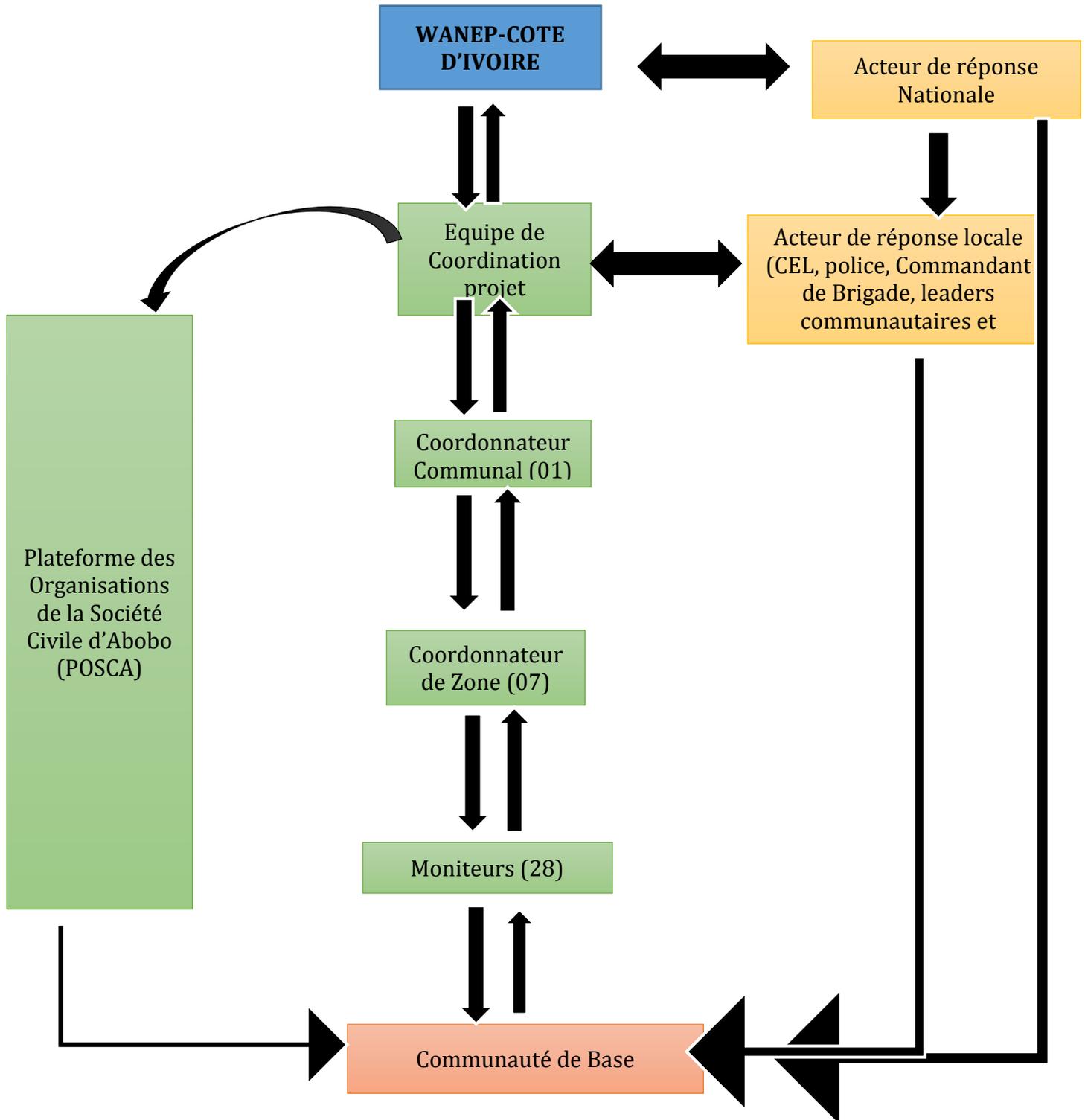
Annexe 15 : Organigramme de la commune de Duekoué



Annexe 16 : Organigramme de la commune de Yopougon



Annexe 17 : Organigramme de la commune d'Abobo



Annexe 18 : Chronogramme de l'évaluation

Activités	Dates	Observations
Préparation technique	14 et 22 juin 2015	Proposer le plan de l'évaluation et les outils de Collecte des données.
		Echanges entre le Consultant et Citi2
Voyages	23 juin 2015 arrivée à Abidjan	Départ d'Abuja
	17 juillet 2015 départ d'Abidjan	Retour à Abuja
Prise de contact avec USAID et l'équipe OTI	24-juin-15	Prise de contact avec les commanditaires de l'évaluation et approfondissement des documents de travail (session de briefing)
Finalisation du questionnaire		
Préparation des rencontres du 25 juin 2015		
Rencontre avec les parties prenantes d'ABOBO	25-26 -27 juin 2015	Rencontres et Echanges avec les membres du comité d'alerte et de réponses
Jeudi 25 juin 2015		
WANEP CI	9h30- 10h30	WANEP-CI Carrefour les OSCARS des Glaciers (Résidence Aurore) 54400490
Plateforme des Organisations de la Société Civile d'Abobo (POSCA)	10h45-11h45	Abobo, au sein de la Centre social derrière la Mairie (54-40-44-44)
Chef central d'Abobo et ses notables	12h00- 13h00	Abobo, N'kponon vers le camp commando (05-08-59-18)
PAUSE (13h-14h)		
Le Président Départemental de la Commission Electorale Indépendante (CEI)	13h15- 14h15	Abobo vers le Camp commando, au siège de la CEI (07 14 20 20)

COSIM	15h30-16h30	Abobo, Mosquée d'Agnissankoi à côté de l'école BAD (54-40-46-25)
Vendredi 26 juin 2015		
Mairie, service jeunesse et sports	09H00-10H00	Mairie d'Abobo, Abobo centre
Mairie, 3 ^{ème} adjoint au maire	10H15-11H15	Mairie d'Abobo, Abobo centre
Député d'Abobo	11H30-12H30	Mairie d'Abobo, Abobo centre
Samedi 27 juin 2015		
POSCA	14H00-15H00	Centre social, derrière la Mairie d'Abobo
Parti politique : Rassemblement Des Républicains (RDR)	15H30-16H30	Camp Commando, Abobo
Parti politique : Mouvement des Forces d'Avenir (MFA)	17H00-18H00	Avocatier, Abobo
PAUSE		
Voyage à Duékoué	29-juin-15	Rencontres et Echanges avec les membres du comité d'alerte et de réponses
Structure	Heure et date de rencontre	Contacts/personnes rencontrées ou Qualité des personnes rencontrées
Duekoué		
Lundi 29 juin 2015		
Plateforme des Organisations de Jeunesse de Duekoué (POJED), Président de la Plateforme	9H00- 10H00	09 57 94 76
Cabinet du Préfet de la région du Guémon (Secrétaire Général 1)	10H15- 11H15	54 46 09 21

Sous-Préfet central de Duekoué	11 h 20 – 12 h 20	54 40 84 45
Chef de village de Duekoué	13 h 30 – 14 h 30	46 26 91 00
Sous-Préfet de Bagoho	14 h 45 – 15 h 45	54 40 44 70
Chef de la communauté Baoulé	16 h 00 – 17 h 00	08 23 70 99
Mardi 30 juin 2015		
Chef de la communauté Malinké	9 h00 – 10 h00	09 03 39 74
Jeunesse parti politique (RHDP)	10h 15- 11 h 15	54 40 31 34
Jeunesse parti politique (CNC)	11 h 30- 12 h 30	54 40 20 12
Représentants Agents de collecte de village de (Village de Dahoua)	14 h 30 -15 h 30	54 40 17 24
Mercredi 01^{er} juillet 2015		
Commission Electorale Régionale (Président)	9 h – 10 h00	
Police (Commissaire)	10 h 30 – 11 h 30	
Gendarmerie (Commandant de Brigade)	14 h 30 – 15 h 30	
Voyage à Bangolo	2 juillet 2015	Voyage
Bangolo		
04-juil-15		
ONG Source du bonheur	9 h 00- 10h 00	Président de l'ONG, BAHA Michel (07 13 66 28)
Rencontre avec le Cabinet du Préfet de Bangolo	10 h 15 – 11 h 15	Chef de Cabinet : 09 17 17 91
Rencontre avec le Sous- préfet de Bangolo	11 h 30 – 12 h30	07 34 84 73
Mairie de Bangolo	14 h 30 – 15 h 30	Cabinet du Maire
Centre social de Bangolo	15 h 45 – 16 h 45	Chef de centre
05-juil-15		

Ministère de l'agriculture	9 h 00 – 10 h 00	Directeur départemental
Communauté Wê (Autochtones)	10 h 15 – 11 h 15	Chef de Canton
Chef de communauté CEDEAO (Allogène)	11 h 30 – 12 h 30	Chef de communauté
Chef communauté Malinké	14 h 30 – 15 h 30	Chef de communauté
06-juil-15		
Gendarmerie	9 h 00 – 10 h 00	Commandant de Brigade
Retour à Abidjan	07-juil-15	Voyage à Abidjan
Restitution partielle des missions à Bangolo et à Duékoué	08-juil-15	Restitution & Rapport
Yopougon, structures rencontrées	date et heure	Lieu de rencontre
Jeudi 09 juillet 2015		
Comité de Coordination de la Société Civile de Yopougon (CCSCY) : MONITEUR ET COORDONNATEUR DE ZONE	10h00-11h00	Antenne Sadiguiba, Mairie annexes foyer des jeunes
PAUSE (12h00-12h45)		
Mairie, Service de la sécurité (Programme d'Appui à la Sécurité Urbaine, PASU)	13h00-14h00	Niangon, Mairie annexes
Vendredi 10 juillet 2015		
Parti politique : Rassemblement Des Républicains	09H00-10H00	Siège du RDR à Wassakara, Yopougon
Conseil Communal de la Jeunesse	10H30-11H30	Antenne Sadiguiba, Mairie annexes foyer des jeunes
PAUSE (13H00-13H30)		
Commission Electorale Indépendante (CEI) : le Vice-président KONE Sourou	14H30-15H30	Siège de la CEI au 2 plateaux Duncan

Gendarmerie Nationale (Commandant Sup.de la Gendarmerie Nationale)	17h00-18h00	Gendarmerie Nationale, au Plateau
Samedi 11 juillet 2015		
Conseil National Islamique	10h00-11h00	Antenne Sadiguiba, en face du foyer des jeunes
PAUSE (11h30-12h30)		
Chef de Communauté	15h00-16h00	Selmer, Yopougon
PAUSE		
Restitution partielle des missions d'Abobo et de Yopougon	13-juil-15	Restitution à OTI et USAID & Rapport
Rédaction du rapport	14-15 juillet 2015	Rédaction du rapport
Présentation du rapport final et Plan d'action	16 juillet 2015 à 11h	Rapport présenté et prise en compte des observations
Retour à Abuja	17-juil-15	Retour à Abuja
Soumission rapport final		